

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	5.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, Jeudi 20 juin 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - Harbour 1243

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérai: - - Harbour 4897

Mariage et Divorce

XXXI

Jurisprudence catholique

A suivre l'ordre chronologique, il nous faudrait maintenant étudier l'effet de la Constitution de 1867 (*Acte de l'Amérique britannique du Nord*) sur notre régime matrimonial. Mais ce statut organique ayant laissé subsister les lois antérieures (jusqu'à ce que le pouvoir fédéral les abroge ou les modifie, dans les limites de ses attributions), il ne paraît pas préférable d'examiner d'abord l'interprétation que les tribunaux ont donnée aux articles du Code civil qui concernent le mariage.

Grâce à l'extension de la Constitution bénédictine au Canada, en 1764, aucune dispute ne s'est élevée sur la validité des mariages mixtes, qu'ils fussent célébrés par un prêtre catholique ou par un ministre protestant.

Toutes les décisions judiciaires ont porté, en somme, sur deux points: la valeur juridique des décisions de l'Eglise relativement à la validité des mariages entre catholiques (art. 127); la compétence exclusive des prêtres catholiques à célébrer ces mariages (art. 128 et 129).

Avant le Code, deux mariages avaient été déclarés nuls par les tribunaux civils, en conformité d'un décret préalable de l'autorité ecclésiastique. Dans un cas, il y avait empêchement d'impuissance dûment constaté; dans l'autre, double empêchement d'affinité et de clandestinité, avec intention manifeste de fraude: fausse déclaration de nom, de domicile, etc.; donc, concordance de la loi civile et de la loi ecclésiastique.

A noter cependant, dans la première et la plus importante de ces deux causes, une double déclaration du juge-en-chef Rolland: "En Bas-Canada, l'évêque n'a pas de juridiction contentieuse;... mais comme les cours civiles n'ont pas de juridiction sur le lien, ni sur les conditions essentielles du mariage, dont la connaissance est réservée aux juges d'Eglise", le tribunal, avant de décider de la validité du mariage, quant aux effets civils, avait renvoyé "les parties devant les autorités ecclésiastiques pour faire prononcer par elles la nullité du sacrement de mariage".

Cette décision était conforme au vieux droit français. Chose curieuse, elle continua de faire autorité longtemps après la mise en vigueur du Code, qui avait pourtant bouleversé toute cette partie du droit.

En 1872, deux décisions divergentes: l'une, par le juge Berthelot, ratifiant un décret de nullité (pour cause d'impuissance) rendu par l'autorité diocésaine; l'autre, par le juge Tonnard, maintenant la validité d'un mariage de deux catholiques, célébré par un ministre protestant, et déclarant nul le mariage subséquent de l'un des conjoints, célébré devant un prêtre catholique. Dans ce dernier cas, il ne paraît pas que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée. Les deux mariages relevaient de l'ancien droit.

En réalité, la jurisprudence interprétative du Code (en cette matière) date de 1881. Son initiateur est l'un des magistrats les plus éminents de son temps, M. Jetté (plus tard, J. Louis Jetté). Les considérants de son arrêt forment l'une des plus belles pièces de la jurisprudence française, des deux côtés de l'océan. Division des matières, énoncé des faits, définition des principes, recherche des autorités: tout s'arrange dans un ordre parfait et s'exprime dans une langue claire, simple, élégante, qui peint tout l'homme, tel que ses contemporains l'ont connu: chrétien fervent, juriste consommé, homme probe et correct, s'il en fut. Tout profane que je suis, j'ose conseiller la lecture de cet arrêt-modèle aux jeunes praticiens, voire aux vieux: ils y apprendront à parler et à écrire en français.

Mais voilà: ce jugement si bien rédigé pêche par la base; et comme l'auteur avait l'esprit très logique, il devait forcément aboutir à des conclusions erronées. Catholique convaincu, il voulait trouver dans le Code une reconnaissance de la doctrine catholique qui ne s'y trouve pas. Il oubliait l'avis de Lafontaine qui, tout gallican qu'il était, possédait un solide sens juridique: "Ce qui est est du ressort de l'avocat et du juge; ce qui devrait être est uniquement du ressort du législateur". En d'autres termes, la fonction du magistrat est d'interpréter la loi telle qu'elle est, non pas telle qu'elle devrait être.

Dans l'espèce — les questions de fait écartées, — il s'agissait de décider: 1o, de la validité du mariage de deux catholiques célébré devant un ministre protestant; 2o, de la compétence des tribunaux ecclésiastiques à se prononcer en la matière.

Le premier point comportait l'interprétation des articles 128 et 129 du Code civil, du second particulièrement. Le savant juge constate que "cet article est rédigé en termes tellement vagues et généraux qu'il devient nécessaire d'en rechercher ailleurs le véritable sens et la portée exacte". Pour y arriver, il remonte, comme nous l'avons fait, aux sources du droit canonique et du droit civil. Mais c'est ici, par malheur, qu'il fait fausse route dès le départ. Après avoir reconnu que "la réforme du Concile (de Trente) ne fut pas d'abord acceptée en France", il en signale la pénétration (partielle) dans les Ordonnances royales, passe sous silence les dispositifs de ces ordonnances contraires aux décrets et canons du Concile, et conclut: "Voilà les décrets du Concile... formellement acceptés par l'autorité séculière". C'est tout l'opposé de la vérité historique: je crois en avoir donné la preuve constante, dans toutes les lois françaises, depuis Charles IX jusqu'à Louis XV.

Abordant le régime postérieur à la conquête, il note, avec raison, que "la législation des deux pays... était parfaitement concordante... quant aux formalités essentielles exigées dans les deux pays pour la validité du mariage, et absolument antipathique... quant à la juridiction et à la compétence en matière de mariage".

Relativement aux garanties du Traité de Paris, il tombe dans l'usuelle confusion entre la liberté religieuse des sujets et la liberté de l'Eglise. Il oublie totalement l'introduction du Droit public anglais et de la suprématie royale.

Il énumère les conquêtes successives des Juifs et des dissidents; mais, oubliant l'Acte déclaratoire de 1851, qui met tous les cultes sur un pied de complète "égalité, aux yeux de la loi", il affirme que toutes ces conquêtes se sont faites aux dépens de la seule Eglise anglicane et que la juridiction de l'Eglise catholique est restée "intacte et incontestée". Cela équivaut à dire que, sous un régime protestant d'abord, mixte ensuite, l'Eglise catholique jouit d'une autorité qu'elle n'a jamais exercée sous la domination officielle catholique de la France.

Il fait sienne la déclaration du juge Papineau (qui avait décidé d'un point de droit, dans la même cause): "Notre loi se contente de donner des effets civils et sa sanction au mariage religieux." Proposition admirable en soi, mais malheureusement contredite par tout le droit français, tout le droit anglais

(pour les catholiques) et tout le droit bas-canadien, surtout depuis le Code.

Bref, il décide que "le seul fonctionnaire compétent à célébrer le mariage de deux catholiques est le propre curé des parties" et que "la licence (royale) n'est d'aucune valeur pour dispenser des publications de bans requises pour les catholiques".

Sur l'autre point — juridiction des tribunaux ecclésiastiques — il est beaucoup plus bref, et pour cause. Il reconnaît que le mariage relève à la fois de l'Eglise et de l'Etat, du droit public et du droit privé. Puis il cite les trois arrêts mentionnés plus haut, sans prendre garde, apparemment, qu'ils sont tous (quant à la cause) antérieurs au Code. Enfin, il décide de référer "la cause à l'Ordinaire du diocèse pour qu'il prononce préalablement la nullité de ce mariage et sa dissolution, s'il y a lieu, sauf à adjuer ensuite par cette cour quant aux effets civils de ce mariage".

Cet arrêt exerça une influence décisive. La haute compétence du juge, le prestige dont il jouissait dans la magistrature et le barreau, la confiance qu'il inspirait au clergé et à la population: tout contribua à fortifier l'autorité de sa décision. Dans toutes les causes matrimoniales où les parties étaient catholiques, les tribunaux, se guidant sur ce jugement initial, prirent l'habitude de déférer la question de validité à l'officialité diocésaine, ou, si la sentence ecclésiastique avait précédé, à la ratifier pour les fins civiles.

Cela dura vingt ans. Dans un pays entièrement catholique, cette jurisprudence aurait sans doute prévalu et fixé définitivement l'interprétation de la loi, au moins sur ces deux points: compétence des autorités ecclésiastiques à décider de la validité des mariages entre catholiques; et compétence exclusive du prêtre catholique pour les célébrer. Mais au Canada et même dans la seule province de Québec, cela ne pouvait durer: il y avait trop de gens intéressés à faire interpréter et appliquer la loi selon sa triple origine gallicane, protestante et libérale. Du jour où la question s'est posée sur ce terrain, ce qui est à prévaloir sur ce qui aurait dû être.

Henri BOURASSA

L'actualité

Le Star et les

Canadiens français

Un ami nous adresse une circulaire de seize pages, intitulée *The Star and Montreal* et publiée par le *Montreal Star*. On doit en souligner certains passages. Le *Star* fait à sa façon une analyse de la population de Montréal.

"Le groupe de langue anglaise comprend non seulement toutes les races britanniques, mais encore la population d'origine étrangère, dont un bon nombre, naturellement, nait en Canada, et dont tous acquièrent la langue anglaise et non pas la française."

C'est nous qui soulignons. Le *Star* fait ensuite une analyse de cette population en se fondant sur l'augmentation approximative depuis le recensement de 1921 et conclut que la population de langue française à Montréal est de 610,000, soit 61% du total; la population britannique et étrangère de 390,000, soit 39%.

Le *Star* prend pour acquis que la composition ethnique de la population ne s'est pas modifiée, depuis 1921. Est-ce bien sûr? N'y a-t-il pas eu un ralentissement d'immigration européenne? L'émigration vers les Etats-Unis, légitime ou illégitime, ne s'est-elle pas accélérée? Il est impossible d'arriver ici à des chiffres positifs. Quoi qu'il en soit, ce que l'on doit souligner, c'est la prétention du *Star* que les non-Anglais et non-Français apprennent de préférence l'anglais. Cette prétention ne tient pas compte, cependant, du nombre considérable d'Italiens, de Polonais, de Serbes et de Juifs qui apprennent le français. Il est, encore une fois, considérable; mais le fait reste acquis que les étrangers apprennent de préférence l'anglais. Cela s'explique en grande partie par notre manque de prosélytisme. Nous ne nous occupons pas assez d'accueillir les étrangers, d'attirer leurs enfants vers nous, de nous les attacher. Mantes fois nous avons marqué ici quel champ magnifique était ouvert à nos sociétés nationales. Le moment viendra, en effet, où contre tous les éléments non français coalisés nous serons la minorité. Si nous l'avions voulu, si nous le voulions encore, la coalition pourrait se faire à notre profit et non pas contre nous, autour d'un axe français, au lieu d'un axe anglais.

Mais le *Star* ne se contente pas de citer le fait de l'anglicanisation des étrangers. Il tente de l'expliquer: "Il est nécessaire, dit-il, de comprendre la situation locale pour se rendre compte de la raison pour laquelle la population d'origine étrangère en est venue à parler l'anglais plutôt que le français, lequel est la langue de la majorité. La clef de la situation se trouve dans le fait que Montréal, bien que située dans la province française de Québec, est le centre financier, industriel et de transport du Canada entier, lequel est de langue anglaise. Bon nombre des éléments étrangers ont vécu dans d'autres parties du Dominion que Montréal et un grand nombre d'autres feront de même à l'avenir. Les plus grands employeurs et les plus grosses organisations faisant un commerce national ont leur tête et comptent exclusivement comme fonctionnaires les plus importants des citoyens de langue anglaise. Pour cette raison et pour d'autres qui sont évidentes, l'anglais est la langue la plus utile que l'étranger puisse apprendre à Montréal."

"La haute moyenne que les gens de langue anglaise occupent aussi à Montréal comme situation, richesse, etc., affecte aussi d'autres points dans l'organisation, ce qui est plutôt étonnant pour un étranger qui sait simplement que les trois cin-

quièmes de la population est française (trois cinquièmes: c'était tantôt 60% — moins des deux tiers). Par exemple, des cinq grands magasins à rayons (dont un, soit dit en passant, a peut-être le plus prospère — a été près de 20 ans sans annoncer dans le *Star*) quatre sont nettement anglais. Le grand centre du commerce de détail avec ses théâtres et ses magasins à rayons apparaît à un étranger presque entièrement anglais. Le centre financier de la ville présente même apparence. L'un des faits les plus faciles à vérifier, mais les plus significatifs à propos de la question de langue à Montréal est celui-ci, que l'on peut, et la plupart des Anglais le font, passer à travers la vie à Montréal de son enfance jusqu'à ses positions administratives les plus élevées (very highest) dans cent branches d'affaires, souvent purement locales, sans être capable de parler ou de comprendre un seul mot de français. Le français est utile (1) et si les Anglais se donnaient plus de peine pour l'apprendre, cela vaudrait mieux pour tout le monde — mais il n'est pas essentiel commercialement. D'un autre côté, il est extrêmement difficile pour les Français qui ne parlent pas l'anglais d'atteindre à de hautes positions administratives."

Merci au *Star*! "Qui tient sa langue tient la clef qui de ses chaînes le délie", disait Mistral, mais pas nos politiciens et nos hauts éducateurs qui crient sur tous les tons: apprenons l'anglais. Et on ne sait plus le français. Le *Star* le prouve. Pour un Canadien, maître de l'anglais et souvent anglais jusqu'au cœur, qui atteint une position importante dans les affaires, neuf vident. On n'a pas compris qu'il valait bien mieux faire des affaires entre soi, entre Canadiens, plutôt que de tenter de capturer, comme le font encore quelques annonceurs stupides dans les journaux anglais une clientèle anglaise illusoire. On a réclamé à cor et à cri du français des maisons anglaises. Mieux eût valu réclamer surtout, comme le *Devoir* n'y a pas manqué, des clients français pour des maisons françaises.

L'explication de cette situation saugrenue qui malgré les exagérations du *Star* et ses contradictions (il ne parle pas toujours ainsi étonnamment) a du vrai? Le chiffre de circulation des feuilles françaises. Celles qui ont le plus gros tirage ont répondu à pleines colonnes le défilisme, le goût de l'américain et de l'anglais, ont été propagandistes quotidiens de caricatures américaines, de nouvelles américaines, de sensations américaines, de modes américaines, de radio américaine, de théâtre américain, de cinéma américain. Elles ont dénoncé systématiquement. C'est là-dessus, dans ce cloaque que la population s'est baignée et que son nationalisme sain s'est dilué et dissipé.

Un fait illustre la logique de ces gens-là qui battent la grosse caisse à tour de bras une fois par année, le 24 juin. Il y a quelques jours, l'auteur de ces lignes se présente à ce monument de mauvais goût qui a nom le Château, s'adresse à un flunkey, deux fois haut comme le propriétaire, pour avoir un renseignement. — Baigue yor perden, saor. — Le malheureux ne comprenait pas le français.

On sait, parce qu'il ne manque pas de l'efficher bien haut, quel est le propriétaire du Château. Erudimini...

NESSUS

La Saint-Jean-Baptiste et le "Devoir"

Lundi 24 juin, Fête de la Saint-Jean-Baptiste, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux resteront fermés toute la journée.

A CINQ HEURES

Jusqu'au 16 septembre prochain, nos bureaux et nos ateliers fermeront à 5 heures l'après-midi et à midi le samedi.

La politique

Un ministère qui disparaîtrait

Rien de stable ni de définitif dans les organisations humaines. Ce qui ne disparaît pas, après un certain temps, évolue; ce qui n'évolue pas disparaît et passe. C'est le lot commun des choses et des hommes, de tous les beaux systèmes que ceux-ci inventent pour se gouverner.

Les gouvernements passent, un bleu succédant à un rouge ou vice-versa. Indépendamment des uns et des autres, des cabinets et des ministères qui les composent, insensiblement si l'on veut mais d'une façon certaine, la forme des gouvernements évolue.

Ainsi qu'en géologie — c'est du moins l'affirmation des savants — les montagnes naissent et meurent, dans l'organisation de la chose politique, des ministères surgissent avec leurs départements et puis s'en vont quand le temps est venu.

En dépêche d'Ottawa, un journal anglais de Montréal annonçait, ces jours derniers, que le ministère fédéral de l'intérieur est appelé à disparaître bientôt.

Ce ministère, l'un des plus anciens du gouvernement central puisqu'il existe depuis la Confédération, a pour principale fonction d'administrer, dans les trois provinces des prairies, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, les ressources naturelles du domaine public, c'est-à-dire les terres, les forêts, les mines, les pouvoirs d'eau.

Il est depuis longtemps question de transférer la propriété de ces choses aux provinces intéressées et d'en confier par conséquent l'administration aux divers gouvernements locaux. Le ministère de l'intérieur se trouverait alors à perdre la plus grande partie de son utilité.

A ce qu'on dit, il serait aboli, les quelques départements et les quelques services qui subsisteraient passant à d'autres ministères. Evidemment cela ne se fera pas tout de suite, cela ne se fera peut-être pas avant quelques années.

Dans le cas du Manitoba, à propos de ce transfert des ressources naturelles du fédéral au provincial, une entente est déjà conclue et des arrangements financiers ont été faits. C'est le résultat de recherches d'une commission royale qui a tenu une enquête longue et approfondie en la matière. Un rapport a été déposé devant la Chambre des Communes, aux derniers jours de la session. Les recommandations qu'il contient serviront vraisemblablement de base à un accord définitif entre Ottawa et Winnipeg. Il reste cependant à leur donner, de part et d'autre, la sanction législative.

Le problème apparaît plus ardu dans le cas des deux autres provinces des prairies. Le résultat des dernières élections en Saskatchewan n'est pas pour le rendre moins difficile.

Cette dépêche à un journal anglais, dont nous parlions tout à l'heure, mandate que la Saskatchewan et l'Alberta seront probablement disposées à prendre, comme le Manitoba, possession de leurs domaines respectifs, à condition que le gouvernement fédéral leur garantisse également la continuation des mêmes octrois et des mêmes subsides qu'elles ont toujours reçus ou plutôt qu'elles ont reçus depuis 1905, alors qu'une loi les a constituées en provinces.

Il avait été alors entendu que les deux nouvelles provinces au lieu d'être mises en possession de leurs domaines toucheraient annuellement certaines sommes d'argent. Ces mêmes provinces réclament aujourd'hui la possession de leurs domaines et la continuation des octrois et des subsides.

Si ça n'était que cela la question serait encore assez simple et l'on pourrait entrevoir une solution acceptable par toutes les parties. Mais il y a plus: une affaire scolaire vient compliquer le problème. C'est même cela surtout qui a retardé jusqu'ici un accord entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

En vertu de lois qui existaient antérieurement à la Confédération dans les territoires du Nord-Ouest, un certain nombre de terres étaient mises de côté dans chaque section et le produit de la vente de ces terres devait être affecté au maintien des écoles, des écoles de la minorité comme des écoles de la majorité, proportionnellement cela va sans dire. A cette époque, la majorité de la population des territoires était catholique et ces lois avaient été édictées pour la protection de la minorité protestante.

En devenant propriétaire des territoires du Nord-Ouest le gouvernement fédéral s'est reconnu l'obligation de veiller au maintien de ces mêmes lois. Il arrive qu'aujourd'hui la population des provinces de Saskatchewan et d'Alberta, autrefois comprises dans les territoires du Nord-Ouest, est en majorité protestante. Les lois qui avaient d'abord pour but de protéger la minorité protestante subsistent

et protègent maintenant une minorité catholique. C'est ce que certains fanatiques ne peuvent admettre.

On l'a bien vu en 1926. Un accord avait été conclu entre Ottawa et Edmonton. Le gouvernement albertain devait prendre possession de son domaine, à charge d'assumer le mandat scolaire du gouvernement fédéral. Un bill à cette fin allait subir sa deuxième ou sa troisième lecture à la législature d'Edmonton quand certains journaux entreprirent une virulente campagne pour dénoncer toute l'affaire. A la entendre l'Eglise de Rome obtenait des privilèges et des droits au delà de toute raison.

Le gouvernement albertain eut peur et battit en retraite. Le bill fut retiré. Et les choses en sont depuis restées là.

L'attitude du gouvernement fédéral en cette affaire — il s'agit du gouvernement Mackenzie King — c'est qu'il ne peut, sans conditions, remettre aux provinces des prairies les ressources naturelles de leurs domaines. Le gouvernement fédéral se trouve lié par un mandat qu'il a librement accepté en devenant acquéreur et propriétaire des territoires du Nord-Ouest. Il a pris possession de ces territoires en reconnaissant l'existence, à perpétuité, de certaines lois. Il ne peut maintenant se dessaisir de ces mêmes territoires sans poser lui-même les mêmes conditions qu'il avait acceptées.

Autrement dit, le gouvernement fédéral a pris possession des territoires du Nord-Ouest alors qu'ils étaient couverts par une hypothèque et en reconnaissant cette hypothèque. Comme cette hypothèque subsiste il ne peut céder une partie des territoires sans faire accepter cette même hypothèque par le nouvel acquéreur. C'est élémentaire en droit, en justice, en équité.

Pour être juste envers tout le monde, il faut dire que la convention conservatrice de Winnipeg, en 1927, à la demande de M. Cahan et surtout sur son insistance, malgré les protestations de feu le Dr Edwards et de Tommy Church, a adopté une résolution, à ce sujet. M. Cahan tenait à faire reconnaître les droits scolaires de la minorité de ces provinces. Espérons que cela pourra empêcher certains conservateurs de recommencer certaines campagnes qu'ils ont déjà menées.

En tout cas, pour l'heure, il ne semble pas qu'il soit bien facile au gouvernement fédéral de négocier avec les autorités provinciales de la Saskatchewan au sujet du transfert des ressources naturelles. Le parti conservateur, dirigé par M. Anderson, n'a obtenu aux urnes le succès relatif que l'on sait que par une campagne de fanatisme contre l'école confessionnelle catholique. En Chambre ses partisans ne se sentent vraisemblablement pas disposés à accepter une mesure qui donnerait simplement justice à la minorité catholique de sa province.

Et voilà comment le ministère fédéral de l'intérieur pourrait bien subsister pendant encore assez longtemps.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Le vrai journal

Un auteur américain, dans une étude sur la presse et le public, dit entre autres choses ce qui suit: "Voici ma définition du vrai journal: c'est un organe indépendant, qui donne à ses lecteurs des nouvelles non tendancieuses, dont la rédaction exprime une opinion honnête, qui ne publie que de l'annoncé propre et fait de son mieux pour être juste envers le public". Combien de feuilles contemporaines répondent à cette définition?

Préjugés

Au temps de Théodore Roosevelt à la Maison Blanche, à Washington, il se mena contre lui toute une campagne parce qu'il avait reçu officiellement à la résidence présidentielle un nègre fort en vue dans le monde enseignant du temps, Booker-T. Washington, président de l'Institut noir de Tuskegee, fondé pour répandre l'instruction technique parmi les millions d'hommes de couleur qui vivent aux Etats-Unis. On a voulu ces jours-ci, dans les Etats du Sud, amorcer une nouvelle campagne de ce genre contre les derniers occupants de la Maison-Blanche. Mme Hoover, à titre de présidente, a en effet reçu chez elle la femme d'un député noir de l'Illinois, élu au congrès américain il y a quelques mois et qui habite Washington pendant la session de la Chambre des députés. Les députés de l'Etat de Floride réunis dans leur législature ont lancé contre Mme Hoover une censure officielle, comme si la présidente n'avait pas droit de recevoir à la Maison-Blanche des personnes de couleur et comme si une Américaine de race noire n'était pas une citoyenne. L'incident n'aura d'autre conséquence que de démontrer l'étroitesse d'esprit de certains Sudistes et le bon sens de la famille Hoover.

Un trust

On est en train de monter chez nos voisins de l'Etat de New-York un trust de l'électricité, au capital de 650 millions de dollars, dans lequel entreraient toutes les compagnies productrices d'électricité de cette région la plus peuplée des Etats-Unis. La maison J.P. Morgan est au fond de l'affaire; et depuis

moins d'un an elle a réussi trois concentrations préliminaires à ce fusionnement gigantesque. On prétend même qu'elle se prépare à tenter d'accaparer, par l'entremise du groupe nouveau, les ressources hydro-électriques que devra produire la canalisation du fleuve Saint-Laurent, si le projet aboutit. Les trois combinaisons présentent en train de se fusionner. — *Wall Street* affirme même que c'est déjà fait et qu'il ne reste à échanger que des signatures, — sont la *Buffalo, Niagara & Eastern Power Co.*, la *North-eastern Power Corporation*, et la *Mohawk Hudson Power Co.*, qui porteraient un nom d'ensemble, la *Niagara-Hudson Power*, laquelle relèverait de la maison Morgan. Il est évident que le mouvement de concentration hydro-électrique chez nos voisins ne fait que de commencer; l'intervention de l'*International Power Co.* et de ses filiales dans la Nouvelle-Angleterre et les Etats du Sud, ainsi que ses tentatives d'influencer le public par des journaux achetés en sous-main, va hâter d'autres fusionnements un peu partout. L'on prévoit qu'aux élections du gouverneur de New-York en 1930 l'exploitation de l'énergie hydro-électrique par l'Etat ou par des compagnies d'initiative privée fera l'objet principal de la campagne, ainsi que l'a dit M. Alfred Smith, pendant la dernière lutte autour de la présidence des Etats-Unis. Cela ne manquera pas d'intéresser pour les Canadiens parmi lesquels des trusts hydro-électriques sont en train de se former.

G. P.

A l'Hôtel-Dieu

Intéressante exposition

Nous avons visité hier à l'Hôtel-Dieu l'exposition d'antiquités ouverte à l'occasion du congrès des médecins qui se tient actuellement à Montréal. Tous ces souvenirs qu'il serait trop long d'énumérer peuvent se grouper en deux catégories: les documents et les instruments.

Le plus vieux document de la collection est de 1656; c'est le contrat entre les associés de la Compagnie de Montréal et les religieux hospitaliers de La Flèche, pour l'établissement de l'Hôtel-Dieu au Canada. Plusieurs autres datent de 1659, entre autres le contrat de fondation des Filles Hospitalières de Saint-Joseph de Ville-Marie.

Outre une lettre-patente signée par Louis XIV, charte de l'hôpital, plusieurs écrits nous font voir les signatures de personnalités du temps, dont celle de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

Pour la petite histoire de Ville-Marie, les trois documents les plus intéressants de l'exposition sont sans contredit un registre des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu, de 1698 à 1725, un registre portant les noms et surnoms de tous les soldats français traités à l'Hôtel-Dieu depuis la fin de 1755 jusqu'à 1760, puis surtout les précieux Mémoires de la sœur Morin, première recrue canadienne de l'ordre des hospitalières de Saint-Joseph, mémoires qui vont du 29 juin 1697 jusqu'à sa mort en 1700, et où sont relatés non seulement les menus incidents de la communauté, mais les événements de la petite colonie.

L'on pourrait écrire longtemps sur tous les autres mémoires et traités qui révèlent la ténacité et la méthode qui ont fait durer et progresser le deuxième hôpital d'Amérique; mais il vaut encore mieux aller admirer ces reliques que chercher dans les traits de quelques beaux portraits qu'il y a là, ceux de Monsieur Olier et de Jeanne Mance entre autres — un encouragement à continuer la mission civilisatrice de notre peuple. Ça a peut-être l'air d'un cliché tiré par les cheveux, mais ce serait quand même une bonne préparation aux méditations patriotiques de la fête nationale qui s'en vient.

Avant de quitter les documents, signalons une petite plaque déposée par Jeanne Mance dans la pierre angulaire de la première église Notre-Dame. Le 30 juin 1672, et levée le 29 septembre 1830. Il y a aussi une poupée bien intéressante. La règle exige qu'il soit conservé dans les archives de chaque communauté un modèle du costume religieux; or, cette poupée en est revêtue afin que ce costume, qui n'a pas varié depuis trois siècles et que toutes les générations de Montréal ont connu, soit préservé des innovations.

Le groupe des vieux instruments est moins intéressant peut-être pour les profanes, mais combien il est pour les médecins et les chirurgiens! Il y a de vieux mortiers et des poteries dont un pot de pharmacie appartenait à la manufacture royale de Sèvres, des palettes pour recevoir le sang qui servaient souvent du temps des grands... saigneurs, etc.

On peut avoir la chair de poule à contempler la trousse à amputation de sir Wm Hingston, chirurgien de réputation internationale, qui pratiqua à l'Hôtel-Dieu de 1860 à 1907.

Deux reliques valent à elles seules la peine d'une visite par une grande chaleur: ce sont un ciboire de 1682 et un ostensor en vermeil, de la même année.

C.-P. S.

1 L. C. Jurist, vol. XI: Lussier vs Archambault (1848), p. 53; Vailancourt vs Lafontaine (1866), p. 305.

2 Id., p. 54.

3 *Revue Légale*, vol. IV: Lange vin vs Barrette (p. 160); Burn et al. vs Fontaine (p. 163).

4 L. C. Jurist, vol. XXV (1881), p. 261; Laramée et al. vs Evans.

5 Dans ses *Notes sur l'immovibilité des curés* (1837), p. 51.

6 Articles des Ier, 2 et 3 avril.

NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE ET SES ŒUVRES

EXCURSIONS HISTORIQUES DE
CET ÉTÉ — UNE CENTAINE DE
CONFÉRENCES POUR L'HIVER
PROCHAIN — DANS LE DOMAINE
ÉCONOMIQUE — CAISSE
NATIONALE D'ÉCONOMIE —
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE —
SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLONISATION — LE FRANÇAIS — LE
PROGRAMME DU 24 JUIN

M. GUY VANIER EXPOSE AUX
JOURNALISTES L'ŒUVRE DE
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE,
À L'ISSUE D'UN DINER,
AU CERCLE UNIVERSITAIRE

À l'issue d'un dîner à un groupe
de journalistes et de nouvelles,
M. Guy Vanier, président de la
Société Saint-Jean-Baptiste, a parlé
des œuvres de celle-ci, telles que
celles qu'il a lui-même fait observer
que le défilé du 24 ne constitue
que la dîme des préoccupations
du conseil. C'est dans le domaine
économique surtout que la
Société veut déployer son activité.

La Société Saint-Jean-Baptiste se
compose présentement de 75 sections.
Pendant l'été qui commence
les membres, toutes ces sections et
leurs familles, l'éducation, le Carillon,
un monument de Madeleine de Verchères,
par exemple — excursions — conférences
qui offriront de fertiles leçons de
choses, et qui résoudront le problème
des amusements de vacances
pour beaucoup de parents. Ce programme
d'été sera une préparation au programme
d'automne et d'hiver.

À l'automne commencera une
campagne intense pour promouvoir
nos intérêts nationaux. On est actuellement
à dresser une liste de
conférenciers qui, sous les auspices
de la Société, donneront une centaine
de conférences pratiques, cet hiver
— conférences très variées : sur
la mortalité infantile, sur la tenue
de la maison, sur la vente à crédit,
etc., etc.

Certes, la Société Saint-Jean-Baptiste
peut faire autre chose que le
défilé du 24. En effet, par ses filiales,
elle accomplit dans le domaine
économique des œuvres d'une
importance nationale.

Fondée il y a 95 ans, la Société
Saint-Jean-Baptiste compte cinq
grandes filiales : a) le Monument
National; b) la Caisse nationale
d'économie; c) la Caisse de
remboursement; d) la Société nationale
de fiducie; e) la Société nationale
de colonisation.

Le Monument National est sans
doute maintenant mal situé... mais
il a rendu de grands services et il
en rend encore. Il reste, dans beaucoup
de circonstances, un centre de
rassemblement. Il permet de donner
des cours publics gratuits à un millier
d'élèves, dont beaucoup d'étudiants
de McGill, qui y vont étudier
le français.

Dans les trente ans qui se sont
écoulés depuis sa fondation, la
Caisse nationale d'économie n'a pas
perdu un sou de son capital, ni un
sou de revenu. En ces dix dernières
années, elle a distribué plus de
deux millions et demi de dollars en
rentes. Elle compte actuellement
plus de 85,000 sociétaires. Il est
incontestable qu'elle a fait contracter
un nombre de nos compatriotes l'habitude
de l'économie, et qu'elle a
sauvé de la dissipation des capitaux
importants. Organisée en ver-

tu d'une législation qui confère la
solidité des institutions publiques,
elle est administrée de la manière
la plus simple, la plus économique
et la plus rationnelle possible. (Son
actuaire, M. V. Elzéar Beaupré, a
déjà reçu un hommage significatif
d'experts américains).

La Caisse de remboursement
complète la Caisse nationale d'économie.
Elle a pour but de faire rentrer
les héritiers en possession des
fonds versés par les sociétaires qui
meurent avant de toucher leurs rentes.
Une partie des contributions
des sociétaires forme la Caisse nationale
d'économie, l'autre partie,
la Caisse de remboursement.

La Société de fiducie a d'abord
été fondée pour l'administration
des œuvres de la Société. Constituée
en vertu de la loi de fiducie,
elle offre à ses clients les avantages
qu'offrent les trusts. Le fait
qu'elle ait l'approbation des autorités
diocésaines vingt-cinq paroisses
lui ont confié la perception de leurs
rôles de contributions lui confère
une marque d'excellence.

La Société nationale de colonisation,
de fondation relativement
récente, a été constituée pour
venir en aide aux gens de la campagne.
Un de ses principaux moyens,
c'est la diffusion de machines pour
la mise en conserves des fruits et
légumes. Elle préconise une main-
d'œuvre spécialement abondante
dans les campagnes et "bon mar-
ché" les enfants. Cette société
veut établir un marché pour nos
compatriotes de la campagne qui
font la mise en conserves. Et le
consommateur et le producteur
bénéficient de l'absence d'intermédiaires.

Il appert de ce qui précède que
la Société Saint-Jean-Baptiste ne
marche pas la "tête dans les nuages";
elle est "homme d'affaires", dans
l'intérêt national.

Elle continuera ses campagnes
en faveur du français : le français
dans la famille, dans le commerce,
dans l'industrie. Certes, elle développera
sa campagne d'histoire
facile à la masse. Les Contes
historiques, rédigés et dessinés
par des auteurs connus, mettront
à la portée de la masse ce qui
autrefois lui serait inaccessible. Et
le magazine pour enfants
l'Oiseau Bleu continuera d'offrir
aux enfants de chez nous des choses
de chez nous.

Il faut fractionner l'action nationale
de manière que tous en soient
des agents.

En terminant, M. Vanier a parlé
de la messe en plein air du 23 pour
en souligner l'importance et de
mander aux journaux de transmettre
au public l'information que lui
fait la Société d'assister à cette
grande cérémonie.

M. Vanier a aussi donné quelques
détails sur le défilé du 24. Ce
défilé comptera 30 voitures d'une
valeur pécuniaire totale de \$20,000;
cela, a souligné M. Vanier, peut
démontrer notre capacité d'organisation.
La dignité et la discipline
qui marqueront le défilé marqueront
notre cohésion.

Pour la première fois depuis
longtemps, le barreau, la Chambre
des notaires, le collège des médecins,
celui des dentistes, participent
en corps au défilé, de même
que les Syndicats catholiques et
nationaux et l'Association catholique
des voyageurs.

On sait que le gouverneur général
et lady Willingdon ont accepté
d'être présents. Un comité composé
de Mmes Gerin-Lajoie, Thibaut,
Mathys, N.-K. Laflamme,
Montpetit et Beaudry-Leman recevra
lady Willingdon.

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE

À la demande de M. Vanier, M.
Georges Pelletier, administrateur du
Devoir, et M. Oswald Mayrand, rédacteur
en chef de la Presse, ont
prononcé des allocutions.

M. Pelletier a félicité M. Vanier
des précisions qu'il a apportées sur
l'œuvre économique des filiales de
la société. Il a fait observer que
cette œuvre n'est pas assez connue
du grand public. Il a suggéré une
campagne de propagande active
autour de ces œuvres.

M. Mayrand a fait observer que
plus que jamais l'individualisme
qui a longtemps sévi chez les Canadiens
français doit faire place à une
grande solidarité.

M. Georges Léveillé, de la Gazette,
M. J. E. A. Pin, de Canada, M. C.
E. Parrot, de la Patrie, M. Saint-
Pierre, du Star, ont aussi fait
quelques remarques.

M. LOUIS POULIOT, DU COMITÉ
DE LA MESSE

M. Louis Pouliot, président
du comité de la messe de la
Saint-Jean-Baptiste, a donné
quelques précisions sur cet
événement. Si la température
le permet, la messe aura lieu
en plein air, dans le parc Jeanne-
Mance. Elle commencera à 10 heures.
Son Excellence Mgr Casault, délégué
apostolique, la célébrera. C'est
M. l'abbé Noël Fauteux, curé de
Ste-Claire de Tétrénaville qui fera
le sermon. Les assistants de Son
Excellence seront : M. l'abbé Zénon
Alarie, curé de St-Jean-Berchmans,
M. l'abbé Alphonse Bolduc, de Ste-
Cécile, le R. P. Alexandre Dugré, S. J.,
du collège Ste-Marie, le R. P.
Cadieux, C. S. V., supérieur de l'institution
des Sœurs-Muets, M. l'abbé
Z. N. Hurlbut, curé de Notre-Dame
du Perpétuel-Secours.

M. Guillaume Dupuis, maître de
chapelle de Notre-Dame, dirigera
un chœur de cent cinquante voix.
Les fidèles chanteront des cantiques
populaires. Une fanfare, sous
la direction de M. Edmond Hardy,
donnera la musique.

L'inspecteur C. A. Morin, de la
division nord, aura la direction du
service d'ordre.

Un avis saisonnier

Nos lecteurs nous font le plaisir
de nous dire que notre assortiment
de livres de récréation est, malgré
la date avancée, l'un des plus beaux
qu'ils aient vus.

Cela nous flatte.

Mais ce qui nous flatte le plus
encore, ce sont les résultats
meilleurs que l'année dernière.

Nous comptons sur votre visite,
car il faut absolument que vous
donniez des prix. Songez à la
déception des petits qui n'en ont pas.
Ils sont nombreux. Leur situation
est assez semblable à celle de l'ouvrier
qui, sa semaine finie, n'a pas
de salaire.

Service de librairie du Devoir.

UNE POLITIQUE CANADIENNE

M. ERNEST LAPOINTE, REPLI-
QUANT AUX DISCOURS DE M.
BENNETT SUR LE TARIF, DE-
CLARE QUE LE GOUVERNE-
MENT KING PRENDRA SA DI-
RECTION À OTTAWA ET NON
À WASHINGTON

Grand Bend, Ontario, 20. (S.P.C.)
— MM. Ernest Lapointe, ministre
de la justice, J.-C. Elliott, ministre
des travaux publics, et W.-D. Euler,
ministre du revenu, étaient hier
après-midi les invités à un pique-
nique organisé par l'Association li-
bérale de Huron-Sud.

M. Lapointe a répondu aux ac-
cusations contre le régime tarifaire
canadien lancées par M. Bennett au
cours de sa présente campagne en
Ontario.

"Le remède qu'il nous suggère,
c'est d'adopter les méthodes améri-
caines dans notre politique fiscale.
Mais nos principes et nos idées
sont canadiens et britanniques et
nous ne suivrons pas les méthodes
américaines. C'est à Ottawa que
nous établirons notre politique,
fiscale ou autre, et nous n'irons pas
la prendre à Washington. Les mé-
thodes canadiennes et la doctrine
britannique nous satisfont pleine-
ment, et si besoin en est nous trou-
verons de nouveaux débouchés
pour notre commerce. Nous avons
toujours en vue l'intérêt canadien.
Depuis 1921 est-ce que le peuple ca-
nadien n'a pas été satisfait de la
manière dont notre politique fisca-
le a été administrée par M. Robb?"

C'était avec fierté que nous rappe-
lions ses budgets annuels, lors des
dernières élections. Nous ne nous
sommes pas laissés dicter notre li-
gène de conduite par les théoriciens
américains, mais nous nous sommes
efforcés de résoudre les problèmes
à mesure qu'ils se présentaient.

"Notre politique, ajoute M. La-
pointe, comportait entre autres
points, les traités pour la préférence
commerciale britannique. L'op-
position à fin par se rallier à cette
politique, mais les auteurs de cette
politique furent sir Wilfrid Laurier
et M. W.-S. Fielding. Ce fut
un véritable succès dès le début et
dès la première année, nos exporta-
tions en Grande-Bretagne augmen-
tèrent de \$75,000,000. L'an dernier
elles atteignaient \$446,000,000 alors
que nous n'achetions en retour que
pour \$193,000,000 de marchandises
britanniques. Mais si vous voulez
que les nations d'Europe achètent
chez vous, vous devez aussi acheter
chez elles, puisque le commerce
n'est après tout que l'échange.

Etant donné les chiffres que je
viens de citer je ne puis compren-
dre les plaintes qui se sont élevées
dans certains milieux sur les mar-
chandises britanniques vendues ici
au pays.

Nous avons conclu 43 traités de
commerce avec les autres pays,
continue M. Lapointe, ce qui a in-
flé nos exportations en 1921, à
\$220,000,000 de plus. Nous conti-
nuons à établir notre politique
financière sur une base nationale,
dans l'intérêt de toutes les parties
du pays. Nous ne légiférons pas
pour une classe mais pour toutes les
classes et tous les groupes qui com-
posent le peuple canadien. Un pays
aussi grand que l'Europe ne peut
espérer se suffire à lui-même ni éle-
ver des barrières à ses frontières.
Nous devons faire en sorte de faire
le commerce avec le monde entier.
Nous avons l'avenir pour nous; or
ne nous attendons pas au passé
pour y puiser le doute et le déses-
poir et foi. Dieu et la nature nous
aident et cette aide est toute-puis-
sante. Notre gage de succès est en
nous-mêmes.

M. Lapointe a démontré comment
notre pays s'est développé grâce
aux traités de commerce avec les
pays étrangers et vogue à pleines
voiles vers la prospérité.

Parlant ensuite de la campagne
de M. Bennett, M. Lapointe dit :
Il y a des pessimistes répandus dans
cette partie de l'Ontario pour crier
au désastre qui menace notre pays
et à ruine qui l'attend. Certains
chefs ne semblent pas devoir tirer
les leçons de leur propre expérience.
Le peuple canadien est devenu
si habitué à entendre crier "Au
loup" qu'il n'en a plus peur. Je
sais que le peuple canadien est
joyeux, qu'il n'aime pas le pessimisme
qui voit tout en noir et
convient chacun à pleurer avec
eux. M. Bennett me déçoit; j'en
espère qu'il ferait sonner une
nouvelle note, mais non, il a pré-
féré inviter le peuple à une danse
funèbre. Ses récents discours sont
pratiquement mort pour ceux de
1921, 1925 et 1926 et ils ne rem-
portent pas plus de succès au-
jourd'hui qu'alors. C'est choisir un
mauvais temps pour crier à la ruine
quand au contraire la prospérité
est sans exemple.

En effet la valeur de la récolte
estimée à \$557,000,000 en 1914 était
l'an dernier de \$1,134,000,000 soit
cent pour cent de plus. Dans les mi-
nues, le Canada a pris la tête de
toutes les nations pour le nickel, le
cobalt et l'asbeste; il est le troisième
pour l'or et l'argent, et le quatrième
pour le plomb et le cuivre et le six-
ième pour le zinc. Il occupe la troi-
sième place pour la pêche, et si
Terre-Neuve était comprise, il oc-
cuperait la première place.

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ



LE GENERAL BOOTH, ancien chef
de l'Armée du Salut, décédé à
Londres le 16 juin.



UN ECOSSAIS PRATIQUE

Les Écossais sont reconnus com-
me des gens pratiques.

Pour faire de la propagande
pour ses allumettes, un fabricant
avait donné instruction à ses voya-
geurs de demander des allumettes
un peu partout, sur le train, à l'hôtel,
dans la rue, et offrir une
petite pièce d'or à ceux qui pré-
senteraient des allumettes de sa
fabrique.

Or, un jour, il avait rencontré
un Écossais à qui il avait donné la
prime en or, mais il avait gardé la
boîte d'allumettes.

A peine avait-il fait quelques pas
que l'Écossais le rappela et lui dit :

— Mais vous avez oublié de me
remettre ma boîte d'allumettes.

L'Écossais ébloui par la pièce
d'or voulait aussi avoir ses allu-
mettes.

LA VOIX DU MAÎTRE

Un jour, Caruso se vit offrir un
cachet magnifique par un mili-
taire new-yorkais, au domicile duquel
il était convié à venir donner
une audition.

"Vous ne verrez là que le maître
de la maison, lui dit-on. Vous chan-
terez pour lui seul."

A l'heure fixée, le grand chan-
teur se présenta chez le Grésus.

"Monsieur, lui fit, ce dernier,
vous voyez que je n'ai avec moi
que mon chien. Quoi qu'il arrive,
voulez-vous continuer à chanter
lorsque vous aurez commencé?"

Caruso s'exécuta. A peine avait-il
ouvert la bouche que le chien se
mit à aboyer furieusement. Lorsque
le duo eut pris fin, l'Américain re-
mercia le grand artiste, lui paya le
promis et le congédia sur ces
mots :

"Bobby a l'habitude de hurler
quand ma femme chante. Je m'étais
imaginé jusqu'ici que c'était
parce qu'elle chantait faux. Il n'en
est rien parce que vous-même avez
provoqué un résultat identique. La
preuve est faite. Je vous remercie...
pour ma femme."

Et Caruso partit, un peu vexé
d'avoir servi d'expérience à un
chien, même à un chien de mili-
taire!



Demandez le numéro
des catalogues au Devoir

A. DIONNE SON & CO.
angle Ste-Catherine O. et Drummond
UPTOWN 4900



LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

LA PIPE CAVITÉ

Petite vie des saints

20 juin, SAINT SILVÈRE, pape
et martyr. — Silvère, né en Cam-
panie, succéda au pape saint Aga-
pet, l'an 536. Sous son pontificat,
Bélisaire entra dans Rome, au
nom des empereurs de Constanti-
nople, après avoir chassé les Goths.
L'impératrice Théodora se flatta,
des lors, d'obtenir de Silvère, la
révocation d'un jugement de saint
Agapet, qui avait déposé pour cause
d'hérésie Anthime, évêque de Con-
stantinople. Ne pouvant vaincre la
résistance du pape, elle engagea
Bélisaire à le déposer; celui-ci ba-
lança longtemps, mais Antonine, sa
femme et la confidente de l'impéra-
trice, le décida à cet acte infâme.
Silvère fut donc arraché à son Egli-
se et relégué en Lycie, à Patara,
dont l'évêque le reçut avec honneur,
et prit même hautement sa défense
devant Justinien, le menaçant des
jugements de Dieu s'il ne réparait
ce scandale. "Il y a plusieurs rois
dans le monde, lui dit-il, mais il
n'y a qu'un seul pape dans l'Eglise
de l'univers." Justinien, éclairé par
ce prélat fidèle, donna des ordres
pour le retour de Silvère en Occi-
dent.

Antonine, pour plaire à l'impéra-
trice, ennemie acharnée du saint
pontife, engagea Bélisaire à reme-
tre Silvère entre les mains de l'an-
tipape Vigile. Celui-ci le reléguait
dans la petite île, alors déserte, de
Palmaria, proche de l'île d'Elbe, où
le saint pape vécut quelque temps
encore.

De là, il écrivit aux évêques : "Je
suis nourri du pain de la tribulation
et abreuvé de l'eau des angoisses,
mais je ne manquerai point à mon
devoir." Il continua de gouverner
l'Eglise, jusque dans l'exil et dans
les fers.

Silvère fut, dit-on, mis à mort
par l'épée, sur l'instigation d'An-
tonine, le 20 juin 538. Il n'avait
gouverné l'Eglise que deux ans.

Nouveau train pour Québec

A dater du 23 juin, le chemin de fer
National du Canada fera circuler un
nouveau train qui partira de Montréal à 12 h.
20 (midi) tous les jours sauf le dimanche,
arrivant à Québec à 5 h. 05 du soir.
Le dimanche, ce nouveau train partira de
Montréal à 9 h. du matin et arrivera à
Québec à 1 h. 45 de l'après-midi. Au re-
tour, un nouveau train, partira de Qué-
bec à 3 h. 50 tous les après-midi et arri-
vera à Montréal à 8 h. 35 du soir. Toutes
les heures indiquées sont celles du Méridien
de l'est.

La composition de ces trains est totale-
ment renouvelée et comprend wagon-sola-
rium-salon (pourvu d'un radio), wagon-
buffet et voitures de première ultra-mo-
dernes, avec les nouveaux sièges indivi-
duals.

Il ne se fera pas de changements aux
autres trains qui vont à Québec.

Pour autres renseignements, s'adresser à
l'importeur quel agent du chemin de fer
National du Canada ou au bureau des
billets en ville, 384, rue Saint-Jacques,
Marquette 4731.

(R.)

Prolongement des voies à la gare Windsor

La mise en service de trains plus
lourds et l'accroissement continu du
trafic des voyageurs sur leurs
lignes ont amené les autorités du
Pacific Canadian à considérer
l'amélioration des facilités d'arri-
vée à la gare Windsor de Montréal,
notamment le prolongement des
voies sur lesquelles viennent se
garer les convois pour laisser des-
cendre les voyageurs. Déjà les tra-
vaux préliminaires au prolonge-
ment des quatre premières voies
sont en marche, et l'on estime qu'à
l'automne une partie considérable
de cette entreprise sera parache-
vée.

À l'heure actuelle, ces quatre
voies peuvent donner place à des
trains de 12 à 15 wagons. Elles se-
ront allongées de façon à pouvoir
garer des trains allant jusqu'à 20
wagons. L'alignement des trains
dans la gare Windsor se fait à l'é-
lectrification et, de ce fait, les modi-
fications seront assez longues à ef-
fectuer.

Le président de la Chambre des notaires de Paris

Me Thion de la Chaume, prési-
dent de la Chambre des notaires de
Paris, assistera au prochain congrès
des notaires, qui doit être tenu à
Montréal, les 23, 24, 25 et 26 sep-
tembre prochain.

Me Thion de la Chaume est l'un
des notaires les plus distingués de
France.

Les anciens de l'Ecole des sciences sociales

Un dîner des anciens élèves de
l'Ecole des sciences sociales, écono-
miques et politiques de l'Université
de Montréal aura lieu, samedi
soir prochain, à 7 heures, au Cer-
cle Universitaire. Les élections
auront lieu à la même occasion.
Tous les anciens sont invités. Te-
nue de ville.

St-Jean-Baptiste Fête Nationale 24 juin

Canadiens français

Soyons fiers de notre patron —
Honorez-le dignement au jour de
sa fête —
Pavoisons nos maisons —
Soyons choisis nos décorations et
parons avec goût nos demeures —
Des différents drapeaux, choisissons
le drapeau canadien, le drapeau du S.-
Coeur, le drapeau français et le dra-
peau du Vatican —
Maison de commerce, institutions fi-
nancières et autres, rivalisons d'ar-
deur dans la beauté des décors —
Chérissons tous, le 24 juin —
Du nord au sud, de l'est à l'ouest,
donnons à notre ville un bel air de
fête —
Unissons-nous tous pour faire de cette
fête un grand succès —
Faisons en sorte que l'étranger garde
de notre fête nationale un long et bon
souvenir.

Epouses, Mères, Attention!

La scène : une ville industrielle canadienne. L'époque :
le printemps de 1919. Les personnages : Robert La-
rousse et Antoine Pagé, deux amis, deux jeunes com-
pagnons de jeu. L'épidémie d'influenza de 1918 leur
avait ravi, comme à bien d'autres enfants, du reste,
les tendresses paternelles.

Robert — "Penses-tu, Antoine, nous sommes obligés de déménager
sur la rue Albert, tout près du chemin de fer!"

Antoine — "Pourquoi ça?"

Robert — "Bien, j'ai entendu maman dire à M. Martin qui venait
pour le louer, que papa, peu de temps avant de mourir,
était rentré, un soir, en disant que M. Demers de la
Confederation Life Association avait essayé de lui faire
prendre plus d'assurance, et qu'il en prendrait probab-
lement plus. Et puis, j'ai aussi entendu maman dire à
M. Martin: 'Ah! j'aurais dû encourager mon mari à
prendre plus d'assurance! Aujourd'hui, je ne serais pas
obligée de déménager dans un logis moins cher.'"

Antoine — "Ca me rappelle que, l'autre jour, j'ai entendu ma maman
dire qu'elle était bien contente d'avoir poussé mon papa
à acheter plus d'assurance. Elle a dit que mon papa se
réjouissait, pendant sa maladie, d'avoir augmenté ses
polices d'assurance-vie."

Si votre mari disparaissait, que diraient vos enfants?

Les polices de la Confédération Life paient le loyer,
l'épicerie et les habits.

Ecrivez-vous pour obtenir notre brochure: "Arrive
Ce que Vousdra." Vous ne pourriez manquer de la lire
avec intérêt. Adressez à :

Confederation Life Association

Bureau Chefs
TORONTO

Succursale à

Un Orgue éolien à prix d'aubaine

Nous avons actuellement en magasin l'un
de ces magnifiques instruments, légère-
ment usagé, mais par ailleurs en per-
fait état.

Le prix original de cet orgue était de
\$1,500, mais nous l'offrons maintenant à

\$585

avec conditions très raisonnables.

Cette offre est très attrayante pour ceux
qui aiment la musique d'orgue.

Nous vous allouerons une somme géné-
reuse sur votre vieux piano, orgue ou
phonographe.

Demain: VENDREDI, 21 juin 1929.
Saint-Louis de Gonzague, confesseur.

Levez du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 51.
Levez de la lune, 7 h. 32.
Coucher de la lune, 3 h. 18.
Nouvelle lune, le 7, à 8 h. 56 m. du matin.
Premier quart, le 14, à 0 h. 15 m. du matin.
Pleine lune, le 21, à 11 h. 15 m. du soir.
Dernier quart, le 29, à 10 h. 54 m. du soir.

BEAU ET CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 78.
Même date l'an dernier 75.
Minimum aujourd'hui 62.
Même date l'an dernier 55.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.75. 11 heures a.m. 29.73.
Midi: 29.78.
Chiffres fournis par la Maison L.-B.
de 444, 300A, St-Denis, Montréal.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

M. Perron réorganise le conseil d'agriculture

Des banquiers, des financiers des commerçants, des industriels siégeront conjointement avec les cultivateurs — Recherches scientifiques — Le ministre de l'agriculture fera connaître son programme aujourd'hui

Québec, 20 (D.N.C.). — M. J.-L. Perron est entré au parlement hier matin et il n'en est sorti qu'hier soir, mettant la dernière main à la rédaction du programme agricole qui sera communiqué aujourd'hui même. Il a déclaré aux journalistes que son programme est terminé et qu'il s'occupe activement de la réorganisation du conseil d'agriculture. Il veut que toutes les classes soient représentées dans ce conseil et il va y faire entrer des banquiers, des commerçants, des financiers et des industriels qui siégeront conjointement avec les cultivateurs.

MM. Lafrenière, Bélanger et Ness formeront la commission du crédit rural

QUEBEC, 20. (D.N.C.). — Une séance du cabinet provincial a eu lieu ce matin. A l'issue de la réunion, M. Taschereau a annoncé officiellement que M. J.-B.-T. Lafrenière avait été nommé président de la commission du crédit rural. Il aura pour collègues M. Fortunat Bélanger, de Montmagny, et M. Robert Ness, de Howick, Châteauguay.

Choix d'un état de vie

Québec, 20. (D.N.C.). — Des 42 finissants au séminaire de Québec, 19 se destinent au clergé séculier et régulier; 12 à la médecine, 2 au droit, un au journalisme, etc. Les deux distributions de prix ont eu lieu lundi et elles ont été présidées par Mgr Camille Roy.

Le pont Morriset

Québec, 20. (D.N.C.). L'inauguration du pont Morriset, sur la rivière Famine, à Saint-Prospère, aura lieu sous peu.

Chaux gratuite

Québec, 20. (D.N.C.). — Au ministère de la voirie on continue à recevoir de nombreuses demandes de chaux pour l'embellissement des maisons. Le ministère offre cette chaux gratuitement à ceux qui la demandent.

Endroits historiques des Cantons de l'Est

Québec, 20. (D.N.C.). — Les Chambres de commerce des Cantons de l'Est ont demandé au ministère de la voirie de signaler aux touristes les points historiques de cette région par des indications appropriées.

Onze Macédoniens tués

Belgrade, Yougoslavie, 20. (S.P.A.). — De violents tremblements de terre en Croatie et en Macédoine ont fait plusieurs morts et causés de lourds dommages. Onze personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

Tremblements de terre

Wellington, N.-Z. 20. (S.P.A.). — Les tremblements de terre sont moins forts aujourd'hui dans le district de Murchison. Bien qu'il y eût un choc assez fort, la plupart semblaient venir de plus profondément sous la mer, et n'étaient ni si rudes ni si fréquents.

Collège de Lévis

Québec, 20. — Mgr Elias Roy reste supérieur du collège de Lévis pour un troisième triennat. Le reste du personnel est aussi confirmé dans ses fonctions.

Collège de Sainte-Anne

Québec, 20. — Au collège de Sainte-Anne de la Pointe, sur 29 finissants, 19 se destinent au sacerdoce, 4 à la médecine, 1 au droit, 2 à la chimie, 1 au génie civil, 1 au génie forestier et 1 aux sciences agricoles.

Sa Grandeur Mgr Deschamps bénira ce soir les orgues de l'église de Saint-Constant de Laprairie. M. le chanoine Albert Vachon, chancelier de l'archevêché, accompagnera Mgr l'Auxiliaire.

La chorale du Mile-End interprétera le chant liturgique.

Le "Devoir" cet été

Pour \$1.00, on peut s'abonner à l'édition quotidienne du "Devoir", par poste, pour deux mois, n'importe où au pays, hors de Montréal et de la banlieue.

Profitez cet été de l'occasion que vous avez de vous faire visiter tous les jours par le "Devoir", à la campagne. Il vous apportera des nouvelles fraîches, de Montréal et de l'univers.

Il en coûte peu: \$1 pour deux mois, en faisant remise en même temps que la commande.

S'adresser au Service des Abonnements, le "Devoir", C.P. 4020, Montréal.

LES DELEGUES OPPOSITIONNISTES

A DATE, 33 CONFÉRENCES DE COMITÉ ONT EU LIEU DANS LE DISTRICT DE MONTREAL. NOMS DES DELEGUES D'ARGENTEUIL, DE VAUDREUIL, DE TERREBONNE ET DE L'ASSOMPTION.

A date, 33 conférences de comité pour le choix de dix délégués et de dix substituts à la convention conservatrice provinciale ont déjà été tenues dans le district de Montréal. Aujourd'hui les conservateurs du comté de Pontiac choisissent leurs délégués et substituts.

Les conférences suivantes se feront en fin de semaine: demain, 21, à Bedford à 2 h., heure solaire, pour le comté de Missisquoi; à 8 h. p. m., à l'hôtel de ville de Richmond pour le comté de Richmond. Samedi, conférence de Verchères à 3 h., heure solaire, à Verchères.

Dimanche, 23, conférences d'Arthabaska à 1 h. 30, heure solaire, à l'hôtel de ville de Victoriaville; Chambly, à 3 heures à l'hôtel de ville de Longueuil; Drummond, à 3 h., au théâtre Archambault à Drummondville; Nicolet, à 3 h., à Bécancour; Wolfe, à 2 h., à la salle publique de Disraeli. Après le choix des délégués, plusieurs orateurs adresseront la parole à chacune de ces réunions.

La conférence de Joliette aura lieu lundi sous la présidence de M. Jos. Dufresne, ancien député; celle de Papineau, mardi soir, le 25, à Buckingham; Laval aura sa conférence, le 27 et Mégantic, le 30, à 2 h. p. m. à Saint-Ferdinand d'Hallifax.

LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Les étudiants conservateurs de l'Université de Montréal sont invités à se réunir à une assemblée qui se tiendra demain soir, 21 juin, à 7 heures, au numéro 275, rue Sherbrooke-est, afin de choisir dix délégués pour représenter les étudiants de l'Université de Montréal à la convention qui se tiendra à Québec les 9 et 10 juillet prochains et où seront également représentés les étudiants des Universités Laval, McGill et Bishop.

ARGENTEUIL

A la conférence d'Argenteuil qui a eu lieu hier à Lachute, les délégués suivants ont été choisis: MM. Harry Slater, A. MacP. Pridham, John J. Fraser, Léo St-Jean, Leslie Bates, J.-F. Lavigne, H.-G. Brannan, Dr. A. Lavigne, Arthur St-Jacques, E.-D. Chantal.

Ont été choisis substituts: MM. J.-S. Giles, S.-William Morrow, Dr. H. Legault, Albanie Lamarche, John A. McGibbon, Charles Staniforth, Doris Lépine, Damase Rochon, Amédée Maisonneuve et col. J.-E. Seale.

VAUDREUIL

A une assemblée des conservateurs de Vaudreuil tenue à l'hôtel de ville de Rigaud, sous la présidence du Dr. Elz. Montpetit et M. Jos. Chevrier agissant comme secrétaire, les délégués suivants ont été choisis: MM. Chas.-Aug. Boileau, Arthur Lefebvre, Philippe Dequire, J.-A.-H. Chevrier, Alex. Major, Achille Bertrand, Benoît Séguin, Dr. Ernest Hutchison, Frank Stuart et R. Robertson Jr.

Ont été choisis substituts: MM. Aldéric Boileau, Eugène Quesnel, Léon Séguin, Dr. A. Bellemare, Chas. Bernier, Eugène Bélanger, Lazare Boileau, Dr. Bouliard, François Chevrier et Arthur Prévost.

TERREBONNE

La conférence de Terrebonne a eu lieu hier à l'Épiphanie, sous la présidence de M. S. Roch. Les délégués suivants ont été choisis: MM. Cyril Lachapelle, J.-Ed. Fariabault, Ed. Jeannotte, John Monahan, Armand Minault, Evariste Beaudoin, Philias Mathieu, Avila Beaudoin, M. Lacombe, et Louis Tholin.

Ont été choisis substituts: MM. A. Brien, Victor Pauzé, Ed. Magnan, Henri Miller, Art. Binet, Jos. Archambault, J.-A. Robert, Henri Magnan, Tibert Beaudoin et Ludger Tholin.

Tourisme américain et tourisme canadien

M. Alphonse Décarie, vice-président de la Montreal Motorists League, vient d'être élu directeur de la American Automobile Association. M. Décarie représentera le Canada dans le bureau de direction de cette association américaine. M. Décarie est élu pour trois ans et prendra part aux réunions du Bureau de direction à Washington et sera en mesure de s'occuper de toutes les questions de relations entre les touristes américains venant au pays et les touristes canadiens qui voyagent dans les États-Unis.

A BORD DU DUCHESS OF YORK

UN CARGO FRAPPÉ UNE BANQUISE — MATELOTS DU LAURENTIC A L'HONNEUR — NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CIE CUNARD

Parmi les nombreux passagers qui débarqueront samedi du *Duchess of York*, du Pacifique Canadien, on signale Mgr G.-C. Huison, directeur de la *Catholic Emigration Association*, M. Herbert Marler, ministre du Canada au Japon, et Mme Marler.

LE CAIRNGOW FRAPPE UNE BANQUISE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 20. — Le cargo *Cairngow*, qui a quitté Montréal à destination de Londres il y a plusieurs jours, vient d'annoncer qu'il a frappé une banquise, sans dire l'étendue des dommages qu'il a subis. Toutefois le capitaine assure que le *Cairngow* n'est pas en péril et qu'il peut se rendre à ce port cet après-midi.

MEDAILLE DE SAUVETAGE A DES MATELOTS DU LAURENTIC

Le bureau local du service canadien de la compagnie White Star et le *Catholic Sailors Club* viennent d'apprendre que la *Royal Humane Society* a décerné sa médaille à deux matelots du *Laurentic* de la compagnie White Star, MM. Henry McCombe et A. Smith, qui ont sauvé de l'eau un de leurs camarades.

DIRECTEUR DE LA CIE CUNARD

Sir Thomas Brocklebank vient d'être nommé directeur de la Cie Cunard en remplacement de son père, feu sir Audrey. Le grand-père du nouveau directeur était le fondateur de la Anchor-Brocklebank Line, qui maintient ses services entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et les Indes.

REVUE A BORD DE L'ANTONIA PAR LORD WILLINGDON

Le 19 juillet, cent quatre-vingt-cinq "boys scouts" s'embarqueront à Montréal sur l'*Antonia*, de la Cie Cunard, pour aller assister en Angleterre à une convocation générale des "scouts". Lorsque le paquebot fera escale à Québec, une dizaine d'heures après son départ de Montréal, le gouverneur général Lord Willingdon fera la revue des jeunes passagers, à bord de l'*Antonia*.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Galgarie*, de la Cie White Star, parti de Londres, arrivera à Montréal vendredi.

Le *Duchess of York*, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

Le *Regina*, de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

Le *Athenia* de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

Le *Ausonia*, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal dimanche.

Le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Montréal dimanche.

Le *Megantic*, de la Cie White Star, arrive à Southampton aujourd'hui.

Le *Montrose*, du Pacifique Canadien, arrive à Plymouth aujourd'hui.

Le *Alaïana*, de la compagnie Cunard, arrivera à Plymouth demain.

Le *Doric*, de la Cie White Star, arrivera à Liverpool demain.

Le *Letitia*, de la Cie Anchor-Donaldson, arrivera à Glasgow samedi.

Le *Melita*, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool dimanche.

PAQUEBOTS SIGNALES

L'un des paquebots qui naviguent à destination de Montréal actuellement, le *Duchess of York*, du Pacifique Canadien, a été signalé à North Sydney ce matin.

M. Perron annoncera son programme à 3 h.

Québec, 20 (D. N. C.). — Rencontre par notre représentant M. J.-L. Perron a déclaré qu'il serait en mesure d'annoncer son programme à 3 heures, cet après-midi.

"Jours éteints"

PAR JEAN BRUCHESI

M. Bruchési présente un volume de souvenirs. Leur variété, leur originalité et le souci d'intérêt général qui les animent rendent ces pages attrayantes et agréables. L'auteur écrit une langue souple, imagée, parsemée ici et là d'un bouquet de poésie. Comme il l'avoue dans son avis au lecteur: "Au soir des jours éteints l'étoile qui brille porte à la rêverie, même à la tristesse. Mais on lit parfois, dans le ciel, l'annonce de lendemains heureux".

"Jours éteints" revêtira au lecteur des scènes de vie et des descriptions amusantes, pittoresques ou édifiantes. A suivre l'auteur "par étapes", sur les routes de France, à Neuville-sur-Vanne, au pays de Champlain, dans un tour de Bretagne, etc., on se plaira à découvrir des observations personnelles et inédites, présentées avec tel souffle de vie et souci de réalisme que le lecteur oublie volontiers qu'il s'agit d'un récit de voyage.

Le volume est bien présenté. En vente à la librairie du "Devoir" \$1.00 franco.

ECOLE POUR AGENTS DE POLICE

LA VILLE L'ETABLIRA DANS LE MARCHE DE MAISONNEUVE — GYMNASTIQUE ET COURSES

La ville va établir une école d'entraînement pour les agents de police, dans la bâtisse du marché de Maisonneuve. Cette école comprendra un gymnase pour exercices physiques et on y donnera des cours d'anglais, de français, de droit, etc., enfin tout ce qui peut servir à l'entraînement général des agents.

La nouvelle annoncée par M. le Dr Généreux, du comité exécutif, et M. Jules Crépau, directeur des services municipaux, a été confirmée par M. Desroches, président du comité exécutif.

Les professeurs et entraîneurs seront pris dans les hommes les mieux qualifiés du corps de police.

On veut ainsi obtenir des sujets remarquables. Des 100 agents engagés récemment 42 seulement ont été gardés, ce qui indique que l'on tient à faire une rigoureuse sélection. Le bain Maisonneuve continuera à servir pour l'entraînement nautique comme auparavant.

Le comité exécutif est à préparer les estimés budgétaires pour cette école, et les fera approuver par le conseil à sa prochaine réunion.

A Saint-Jean-Berchmans

LE 24 JUIN AU MATIN, S. G. MGR DESCHAMPS CHANTERA UNE MESSE PONTIFICALE A L'EGLISE PAROISSIALE — DISTRIBUTION DE PAIN BENI — SERMON DE CIRCONSTANCE PAR L'ABBE ROMEO LAUZON

La paroisse Saint-Jean-Berchmans, sous la direction de son dévoué curé, M. l'abbé Zénon Alary, se prépare à célébrer notre fête nationale d'une manière remarquable.

A 8 h. 30, lundi matin, S. G. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, chantera une messe pontificale à l'église paroissiale, angle Chabot et Rosemont. La section paroissiale de la Société Saint-Jean-Baptiste a invité S. H. le maire de Montréal, les membres du conseil central et les officiers des sections nord-est de Montréal.

A la messe, on distribuera le pain béni offert par trois boulangers de la localité: MM. Sénécal, Jobin et de Repentigny.

M. l'abbé Roméo Lauzon, du collège de Saint-Jean, donnera le sermon de circonstance.

Les membres de la section Saint-Jean-Berchmans prendront part dans l'après-midi au défilé historique. Ils inviteront leurs concitoyens à se joindre à eux.

La chaleur aux Etats-Unis

IL FAIT 92 DEGRES A NEW-YORK — UN ORAGE CAUSE DES DEGATS ET TUE QUATRE PERSONNES

New-York, 20 (S.P.A.). — Virtuellement tout le pays continue aujourd'hui à être la proie de la plus forte vague de chaleur de juin de plusieurs années. Dans l'est de violents orages ont causé plusieurs morts, et ont amené une descente de température de 20 degrés à certains endroits, mais le mercure a recommencé à monter. La température est de 92 degrés à New-York, la plus haute température météorologique pour cette date.

L'orage a été particulièrement désastreux dans la Pennsylvanie, où la foudre a tué quatre personnes, les lignes de transmission électrique hors de service, et endommagé les granges et les arbres.

Dans le New-Jersey, deux personnes ont été tuées par la foudre durant un orage qui apporta quelque soulagement après une journée où la température était montée à 94 degrés.

Le Japon et le désarmement

Tokio, 20 (S.P.A.). — Le baron Tanaka, premier ministre, a exprimé aux Etats-Unis l'assurance de la bienveillance du Japon à contribuer pleinement à un nouvel effort dans les réductions d'armements.

Les cercles officiels disent que la circonspection de Tokio à discuter du désarmement jusqu'à présent était due à la situation anormale du gouvernement à cause de la controverse du pacte Kellogg. On craignait qu'après longtemps que le traité contre la guerre ne serait pas ratifié le Japon apparaîtrait dans une situation fautive dans une proposition de désarmement.

Les égouts

Le service municipal des égouts, sous la direction de M. Ernest Fussy, est à exécuter un grand programme de travaux. La semaine dernière il a complètement le grand égout collecteur du quartier Saint-Paul, composé de deux sections. On pourra maintenant faire les égouts pour les rues. La ville avait dû refuser jusqu'ici de construire des égouts pour drainer les propriétés de particuliers à cause de l'absence de l'égout collecteur principal.

On pourra maintenant drainer le parc Angrignon et l'utiliser pour le parc grand bien de la communauté de cette région.

A Wall Street

Les cours fléchissent à l'ouverture

L'argent à demande reste à 7 p. cent, mais on craint quand même un resserrement des crédits

New-York, 20. — Le mouvement de vente s'est continué à l'ouverture de la Bourse ce matin et les cours avaient tous une tendance à la baisse. American Waterworks, Commonwealth Power, United Aircraft, ont reculé de 1 et plus tandis que Allied Chemical s'est avancé de 2 points. Toutefois, la plupart des titres actifs ne varient que de quelques fractions.

Quoique les haussiers soient assurés que les conditions fondamentales du crédit sont de nouveau en bon état, la possibilité d'un resserrement temporaire des crédits d'ici la fin du mois a mis un frein aux activités. De plus la récente avan-

ce des utilités publiques a affaibli leur position technique et on réduit les engagements, ce qui pourrait bien provoquer un certain rajustement des prix.

Standard Gas and Electric a reculé de 3/8, et Consolidated Gas de 1. Toutefois des efforts sont faits pour attirer l'attention sur le groupe et d'autres titres se mettent en vedette, tels Pacific Lighting qui touche un nouveau sommet.

Les titres qui ont une tendance à la hausse sont Westinghouse, Chrysler, American Car and Foundry, Safeway Stores, et Gillette Safety Razor.

L'argent à demande reste à 7%.

En Bourse locale

Les vedettes sont plus termes

La séance est terne, faute d'activité — Les papiers faiblissent

La séance de la Bourse est des plus ternes. L'activité est considérablement réduite, seulement 14,000 actions étant échangées au cours de l'avant-midi, et les changements ne sont pas considérables dans l'ensemble. Les vedettes, Brazilian et Nickel, s'affaiblissent de 1/2 point à 58 1/2 et à 49 1/2 respectivement tandis que Dominion Bridge s'a-

méliore de 3/4 à 103 1/4. Lyall en retour recule d'autant tandis que les papiers, peu actifs, reculent. Abitibi de 1 et Brompton de 2 1/2 à 42 dans chaque cas.

Massey s'avance de 1/2 point à 60 1/2 mais Montreal Power recule de 1 à 110. Power Corp. de 3/4 à 102 1/2 et National Steel Car de 1/2 à 103. Steel of Canada s'avance de quelques fractions.

Constable blessé

Le constable Richard Pominville, 22 ans, du poste no 4, en service à 11 h. 25 hier soir comme agent de circulation à l'angle des rues Ste-Catherine et Amherst, a été blessé et transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Le constable Pominville a sauté sur le marchepied d'une automobile dont le chauffeur n'avait pas arrêté à son signal et il s'est fait prendre entre l'automobile et un tramway. Il souffre de contusions et fracture probable de l'épaule, mais son état n'est pas grave.

Le plus gros diamant rose du monde

Rio de Janeiro, 20. — Le plus gros diamant rose du monde a été trouvé, voici plusieurs semaines, dans la rivière Apaté, Etat de Minas Geraes. Il se trouve maintenant entre les mains de joailliers américains.

Le président Washington Luis l'a baptisé *Cruzetiro do Sul*, ce qui signifie Croix du Sud.

Le diamant brut pèse 119 carats et l'on prévoit qu'une fois taillé il vaudra \$500,000.

L'entente de la Beauharnois Power

Ottawa, 20. (D. N. C.). — On signale, dans quelques jours, l'entente entre les directeurs de la *Beauharnois Power* et le gouvernement, à propos de l'entreprise du canal qui reliera par les terres, Hungry Bay et Melocheville, et qui devra produire plusieurs centaines de mille unités d'énergie électrique.

Frank P. Jones, président de la *Beauharnois*; R.O. Swezey, ingénieur; et Walter Mitchell, avocat de la compagnie, sont dans cette ville pour terminer les négociations.

La commission d'hygiène

M. Desroches a annoncé ce matin que la Commission d'hygiène sera formée bientôt. On est actuellement à préparer le règlement qui la créera et le choix des membres qui la composeront.

Previsions

atmosphériques

Toronto, 20. (S. P. C.). — Baie Georgienne et Ontario Nord. — Vent modéré, beau demain.

Valley de l'Outaouai et Haut St-Laurent. — Beau et chaud aujourd'hui et demain.

Golfe et Rive Nord. — Beau aujourd'hui et demain.

Provinces Maritimes. — Beau. Demain, beau avec averses locales.

Lac Supérieur. — Orage, partiellement beau. Demain beau.

Provinces de l'Ouest. — Beau aujourd'hui et demain.

La contrebande sur le lac Erie

London, Ont., 20 (S. P. A.). — Port Stanley est évidemment devenu la base de la contrebande des liqueurs sur le lac Erie, à la suite de la chasse intense de la police douanière de Détroit dans le secteur des villes frontalières. Opérant de leurs nouveaux quartiers généraux une vingtaine de bateaux rapides pouvant faire 60 milles à l'heure, évoluaient auprès du port hier, attendant pour se rendre à Cleveland, de l'autre côté du lac.

A la mémoire des pompiers défunts

Les pompiers de Montréal ont honoré la mémoire de leurs camarades défunts par une manifestation aux cimetières de la Côte-des-Neiges et Mont-Royal. Les tombes des pompiers disparus ont été couvertes de fleurs et des drapeaux arborés sur les terrains de l'Association de Bienfaisance des Pompiers.

Au cimetière de la Côte-des-Neiges, le R. P. Emile Deguire, c.s.c., a chanté un Libera.

Parmi les personnes présentes on remarquait le chef Raoul Gauthier, les sous-chefs Marin et Carson; les chefs de district R. Gauthier et E. Lefort; le chef ingénieur, P. Gauthier; les membres du bureau de direction de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal; le capitaine A. Beaulieu, les lieutenants D. Sénécal et Deloges; les pompiers H. Hollette et E. Bissonnette; les capitaines E. St-Marie, R. Ledoux, James Messett et Joseph Brouillette et les parents des pompiers défunts.

Lotti accompagne Schreiber

Paris, 20 (S.P.A.). — Seul un des aviateurs de l'*Poiseau Jaune*, Lotti, a accompagné Arthur Schreiber, le rat de carlingue qui se glissa dans l'avion pour l'envoler, au train qui devait le conduire au *Leviathan* aujourd'hui, comme il quittait Paris pour les États-Unis.

Schreiber semblait quelque peu anxieux. Il donna la main à Lotti devant les photographes. Il déclara: "Je suis content de retourner chez moi, mais je suis peiné de n'y pouvoir retourner avec une histoire un

LE NOUVEAU CABINET HERTZOG

Le Cap, 20 (S. P. C. via Reuter). — Deux nouveaux venus sont entrés dans le cabinet sud-africain dans le remaniement opéré à la suite des récentes élections générales, desquelles le gouvernement Hertzog est sorti plus fort qu'auparavant.

M. Ernest Jansen, autrefois orateur du parlement d'union, devient ministre des affaires indigènes, prenant ce portefeuille du premier ministre; M. Oswald Pirow succède à M. Tielman Roos comme ministre de la justice, M. Roos se retirant pour raison de santé.

M. F. H. Creswell, ministre de la défense, prend aussi le portefeuille du travail pour combler le vide laissé par la défection de M. Thomas Boydell, qui occupait ce poste dans l'ancien gouvernement. Le nouveau cabinet se trouve donc constitué comme suit:

Premier ministre et ministre des affaires extérieures: le général J. B. Hertzog.

Ministre de l'intérieur, de la santé publique et de l'éducation: le Dr W. F. Malan.

Ministre des mines et industries: M. F. W. Beyers.

Ministre des chemins de fer et havres: M. C. W. Malan.

Ministre des finances: M. N. G. Havenga.

Ministre de la justice: M. Oswald Pirow.

Ministre des affaires indigènes: M. Ernest Jansen.

Ministre de la défense et du travail: M. F. H. Creswell.

Ministre de l'agriculture: M. J. C. G. Kemp.

Ministre des terres: M. P. G. W. Grobler.

Ministre des postes, télégraphes et travaux publics: M. H. W. Sampson.

M. Adrien Hébrard quitte le Temps

M. LOUIS MILL DEVIENT DIRECTEUR DU GRAND JOURNAL DE PARIS

Paris (Par courrier). — On savait depuis un certain temps que M. Adrien Hébrard, en raison de son état de santé, était désireux de quitter la direction active du journal le Temps. Les propositions ne lui manquaient pas et il n'avait que l'embarras du choix quand il s'agissait de désigner non pas tant un successeur qu'un groupe capable d'acquiescer à la situation par lui et par sa famille et qui donnaient la majorité et le contrôle de l'affaire à leurs possesseurs.

Après de longues hésitations, on croit savoir que M. Adrien Hébrard s'est décidé en faveur d'un consortium de financiers et de grands industriels assez nombreux, lesquels ont constitué un groupe d'achat réunissant la somme nécessaire — on parle d'une trentaine de millions — pour l'acquisition du Temps. Les rédacteurs des principales rubriques du Temps ont été réunis et consultés et c'est en grande partie sur leur désignation qu'a été fait le choix comme directeur-gérant de M. Louis Mill, qui représente les intérêts des rédacteurs et en même temps les intérêts des nouveaux actionnaires.

Le capital autorisé de la Sun Life

Le juge en chef McLean de la Cour d'échiquier du Canada a rendu jugement mardi, renvoyant un appel de la Sun Life Assurance Company et décidant que sous son acte d'incorporation et ses actes d'amendements, la compagnie ne peut émettre son capital plus haut que la somme de deux millions de dollars, valeur au pair.

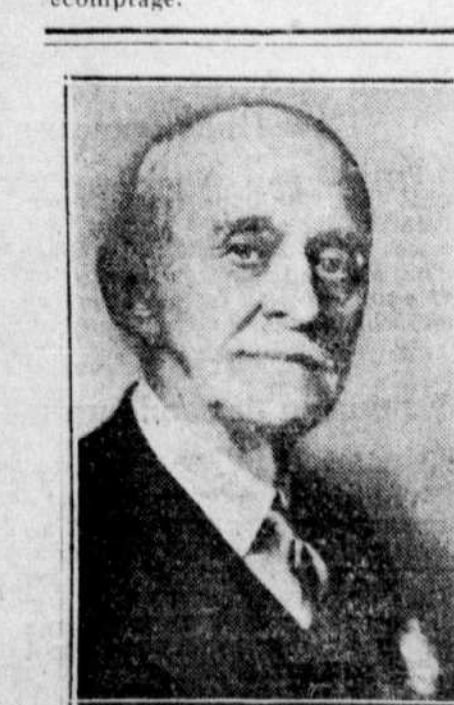
Dans son rapport annuel au ministre des finances pour l'année 1928 la Sun Life Assurance Company of Canada déclara que son capital autorisé était de quatre millions. Le surintendant des assurances à Ottawa modifia le rapport en déclarant le capital autorisé de deux millions.

C'est sur l'appel de la compagnie à la Cour de l'échiquier du Canada, contre la décision du surintendant des assurances, que le juge en chef McLean a rendu jugement.

Les recomptages en Saskatchewan

Regina, 20 S. P. C. — Des recomptages ont été demandés dans au moins deux circonscriptions par les candidats adverses dans les dernières élections, et il est très probable que ce nombre sera porté à cinq.

Des requêtes pour recomptage ont été faites jusqu'ici pour Happyland et Turtleford, et on croit que les candidats oppositionnistes dans Willow Bunch, Maple Creek et Saltcoats en feront autant. En attendant que nous sommes informés d'un libéral n'a encore demandé le recomptage.



Le gouverneur WEEKS, du Vermont, parlera ce soir des postes du Canadian National, de 8 h. 45 à 9 h. M. Weeks invitera les Canadiens à visiter le Vermont au cours de l'été. — (Photo Canadian National).

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Cercle Léon XIII des Syndicats catholiques tiendra une importante assemblée ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques. On procédera à l'élection des officiers pour un prochain terme. Il y aura aussi élaboration d'un programme d'activités pour le nouveau terme. Le séance promet d'être très intéressante et tous les membres sont priés d'être présents, par ordre, J. P. Laganère.

C'est ce soir que s'assemble le Syndicat catholique des journalistes, à la salle des Syndicats catholiques. Les organisateurs présenteront un rapport sur l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et étude de résolutions à être présentées au prochain congrès de la C. T. C. C.

NOUVELLE ACQUISITION AU SYNDICALISME CATHOLIQUE
Rarement avons-nous vu une assemblée plus enthousiaste que celle qui eut lieu mardi soir. C'était à l'occasion d'une assemblée demandée par un groupe important des ouvriers de l'industrie du marbre. La salle était remplie d'hommes des différentes opérations de ce métier.

M. C. Bernier, président du conseil central, occupait le fauteuil, accompagné de l'abbé Boileau et de M. J. B. Delisle. Après les considérations préliminaires faites par le président et l'aumônier général, on passa en revue les raisons péremptives qui nécessitaient le plus rapidement possible l'organisation solide des hommes de ce métier.

Les ouvriers présents ont immédiatement décidé de se former en groupement sous le nom de Syndicat catholique national des marbriers du Canada. La prochaine assemblée régulière aura lieu mardi prochain, le 25 juin, à 8 heures 30 p.m., à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue D'Amontigny. Que tous les hommes des opérations suivantes, dans le marbre à savoir: les coupeurs — cutters — les polisseurs — les machines men — etc, qui désirent améliorer leurs conditions de travail, viennent assister à cette réunion pour entendre discuter les conditions de leur métier et des moyens efficaces pour remédier aux conditions inférieures dans lesquelles ils travaillent présentement.

Les résultats seront d'autant plus efficaces que tous les intéressés seront solidement organisés.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

Convention conservatrice au Manitoba

Brandon, Man., 20 (S. P. A.) — Plus de 250 conservateurs, représentant toutes les circonscriptions de la province, se réuniront ici demain pour la convention annuelle de l'organisation provinciale conservatrice. On s'attend à ce que le lieutenant-colonel F. G. Taylor, chef du parti, tente de justifier son attitude contre le gouvernement sur la question du bail des chutes des Sept-Sœurs, immédiatement après son discours d'ouverture aux délégués.

Le meilleur magasin d'aliments à Montréal vous indique la voie de l'économie

Meilleur service Plus grande variété

Un Magasin Frais et Hygiénique

Vous devez apporter grand soin à vos achats d'aliments durant les mois d'été. Si l'article que vous achetez n'est pas en parfaite condition au moment où on vous le sert, il se gâtera sûrement avant que vous n'ayez le temps de le faire cuire et de le manger. Quand vous achetez chez Stanford, vous avez la garantie que tout ce que vous recevez a été conservé dans des chambres refroidies spécialement, de sorte que la fraîcheur en est parfaitement conservée. Les magasins Stanford sont si frais et si propres que la nourriture y exerce toujours un double attrait.

SUGGESTIONS POUR LES JOURNÉES CHAUDES

Vrai Saumon de Gaspé

Premier choix, frais pêché
BOUTS, la livre 29
MILIEUX, la livre 35

MAQUEREAU frais pêché, la livre .09

Poisson de bonne grosseur

COEURS de CELERI, chacun .15

Frais et croquants — 2 pour .25

LAITUE de BOSTON 3 pour .25

Qualité Stanford, cultivée à Montréal

Visitez le comptoir des viandes cuites

Salades toutes préparées et délicieuses — viandes rôties et refroidies — croquettes — et tous les aliments les plus rafraichissants attendent votre choix. Tout sort des célèbres cuisines Stanford.

Jambon cuit et refroidi, la liv. .65

Gâteaux et pâtisseries de ménage sortent frais de notre propre boulangerie.

Stanford's

LIMITED

DIX MAGASINS COMMODOEMENT SITUÉS

Si vous ne pouvez venir faire vos emplettes personnellement, téléphonez au Magasin du Service Supérieur.

12 téléphones PLateau 4121 Pas d'attente

Feu Mme J.-E. Gratton

Madame J. E. Gratton, née Laura Delisle, femme de J. E. Gratton, ancien voyageur de commerce, est décédée à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 57 ans 7 mois, après trois semaines de maladie seulement.

Lui survivent: son mari, six fils et trois belles-filles: M. et Mme Honoré Gratton, Juliette Montpelli; M. et Mme Arthur Gratton, (Lucienne Prevost); M. et Mme Roméo Gratton, (Jeannette Richard); Lucien, Armand et Henri Gratton.

Elle laisse aussi quatre sœurs: Mme H. Leroux, (Aima); Mme L. Sauriol, (Florida); Mme J. Rochon, (Marie-Jeanne); Mme F. Turgeon, (Aurore); un beau-frère, Arthur Gratton, et une belle-sœur, Mme J. Legault, née Hermandine Gratton. Quatre petits-fils: Jean, Roger, Armand, Laurent Gratton ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain, à St-Stanislas de Kostka, boulevard St-Joseph, entre Garnier et De Lanaudière, à 8 heures.

Service amélioré pour la côte du Maine

NOUVEAU SERVICE DE NUIT QUOTIDIEN

Pour répondre au trafic toujours croissant entre Montréal et la populaire côte du Maine, le Pacifique Canadien annonce qu'il fera circuler un train complet de wagons-lits, le "Maine Coast Special", tous les jours, à partir de dimanche le 23 juin, de Montréal à Kennebunk, et lundi le 24 juin de Kennebunk à Montréal. Ce train quittera Montréal, gare Windsor, à 8 h. p.m., heure solaire (9.00 p.m. heure avancée) et arrivera à Portland à 5.50 a.m., à Old Orchard Beach à 6 h. 32 a.m., et à Kennebunk à 7 h. a.m. Au retour, le "Maine Coast Special" quittera Kennebunk à 8 h. p.m., Old Orchard Beach à 8 h. 26 p.m., et Portland à 9 h. p.m., arrivant à la gare Windsor, Montréal, à 6 h. 55 a.m.

En plus des wagons-lits ordinaires, un wagon-lits à dix compartiments sera attaché au train de Montréal les vendredis à partir du 28 juin, et de Kennebunk, les dimanches à partir du 7 juillet, un de ces wagons à compartiments étant attaché au train quittant Kennebunk lundi le 1er juillet, à l'occasion de la fête de la Confédération.

A partir du 24 juin, le train quittant la gare Windsor, Montréal, à 9 h. a.m., dimanche excepté, comportera un wagon-salon-buffet, et arrivera à Portland à 6 h. 50 p.m., faisant raccordement à la même gare à 8 h. p.m. pour Old Orchard et Kennebunk. Wagon-restaurant de Montréal à St. Johnsbury.

On remarquera que cette année 1^{er} départ de Portland du train de jour à destination de Montréal se

fera à 9 h. 10 a.m., avec raccordement pour voyageurs quittant Kennebunk à 8 h. 12 a.m., et arrivant

à Portland à 9 h. 05 a.m. Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., prière de

s'adresser à F. C. Lydon, agent général, trafic-voyageurs, 201 ouest, rue Saint-Jacques, téléphone Har-

dien. 4211, ou à n'importe quel agent de billets du Pacifique Canadien.

LES HOTELS DISTINGUES DU CANADA

OTTAWA

Capitale Canadienne
et le foyer d'une superbe
région de vacances



Le Nouveau CHATEAU LAURIER

Une réplique géante des charmes d'une architecture antique . . . un chef-d'oeuvre d'hôtellerie moderne quant à l'aménagement et au service.

Magnifique ensemble de pièces publiques, salon de danse, salle de transport, salon Jasper pour le thé. Suites privées et chambres de grand luxe à votre disposition.

Visitez Ottawa . . . la Capitale du Dominion et l'avant-poste d'une région riche en avantages pour le touriste et le sportsman.

Nous verrons-nous bientôt . . . au nouveau Château Laurier?

Même Direction
Le Fort Garry
Winnipeg
Le Macdonald
Edmonton
Le Prince Arthur Hotel
Port Arthur
Le Prince Edward Hotel
Brandon
Le Nova Scotian
Halifax
Le Canadian National
Vancouver
*en construction

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

A. S. McLEAN, Surintendant Général.
WALTER PRATT, Gérant Général.

SERVICE D'HOTELLERIES

Un meilleur service aux plus bas taux

CETTE saison la construction téléphonique est très grande dans Québec et Ontario.

Les travaux d'expansion et d'amélioration du réseau téléphonique se poursuivent activement. Avant la fin de l'année la compagnie dépensera plus de \$27,000,000 en travaux divers, affectant presque chaque ville et cité des deux provinces.

C'est l'objet de la Compagnie de donner le meilleur service possible aux plus bas taux possibles. La présente campagne de construction fait partie de cette politique.

Les taux actuellement en vigueur dans Québec et Ontario sont les plus bas au monde pour un service comparable. La Compagnie désire sincèrement le maintien de cette situation à mesure que le réseau se développe d'année en année.

F. G. WEBBER

Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA



La Page Féminine

Les riens féminins

Nos capelines

Les petits chapeaux sont certes bien en vogue; leur côté pratique est tellement important qu'on ne peut les oublier. Mais pour ce temps-ci de l'année, combien ombrageantes sont les capelines! Non seulement elles protègent d'une lumière trop ardente l'organe délicat qu'est notre oeil, mais leur bord souvent plus large en arrière qu'en avant fait respecter, par l'astre qui se croit tout permis, la blancheur du cou.

Plusieurs d'entre vous, mesdames, manient et remanient leurs chapeaux de feutre. Eh! bien, il est aussi facile de travailler vos grandes capelines de paille que vos chapeaux de feutre, pourvu qu'elles soient en pailles tressées comme toutes les pailles exotiques en vogue; car la paille galon présente plus de complication à cause de l'enroulement du ruban, et exige presque toujours l'aide d'un spécialiste.

Avec un moule et des fers à repasser, vous verrez que c'est simple d'apprendre un modèle original qu'on n'aura pas la désagréable surprise de rencontrer sur d'autres têtes que la nôtre. Si vous voulez avoir un chapeau neuf et non pas vous servir de celui de l'an passé, achetez la paille à travailler qui se vend, et que vous avez certainement vue dans certaines vitrines, sous forme de capelines non préparées; commencez par mouiller la paille complètement, tendez-la sur le moule qui doit avoir exactement la mesure de votre entrée de tête, en faisant attention qu'il n'y ait aucun pli sur la calotte, à moins que la mode choisie par vous n'en comporte; dans ce cas, formez les plis voulus avec vos doigts et aplatissez-les au fer chaud sur un linge humide. Repassez alors la calotte entière et laissez-la sécher.

Pour le bord, repassez-le de la même manière, et donnez-lui la forme de contour voulu, soit en le pliant aux endroits où vous le désirez plus étroit, soit en le coupant et en posant une bordure de ruban ou de tissu sur le bords.

Vous aurez ainsi, mesdames, la satisfaction de porter un chapeau très personnel puisque sa forme et sa garniture seront votre création. Quant à la couleur, vous aurez eu soin de choisir une nuance qui s'allie bien à votre teint; si vous êtes blonde au teint clair, le vert pré, qui est très nouveau, vous ira à merveille; si vous êtes brune, choisissez des nuances plus chaudes. Mais n'allez pas oublier le noir, qui est et restera toujours le dernier mot du chic.

FROU-FROU

Retraites fermées

au Couvent de
Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST
MONTREAL

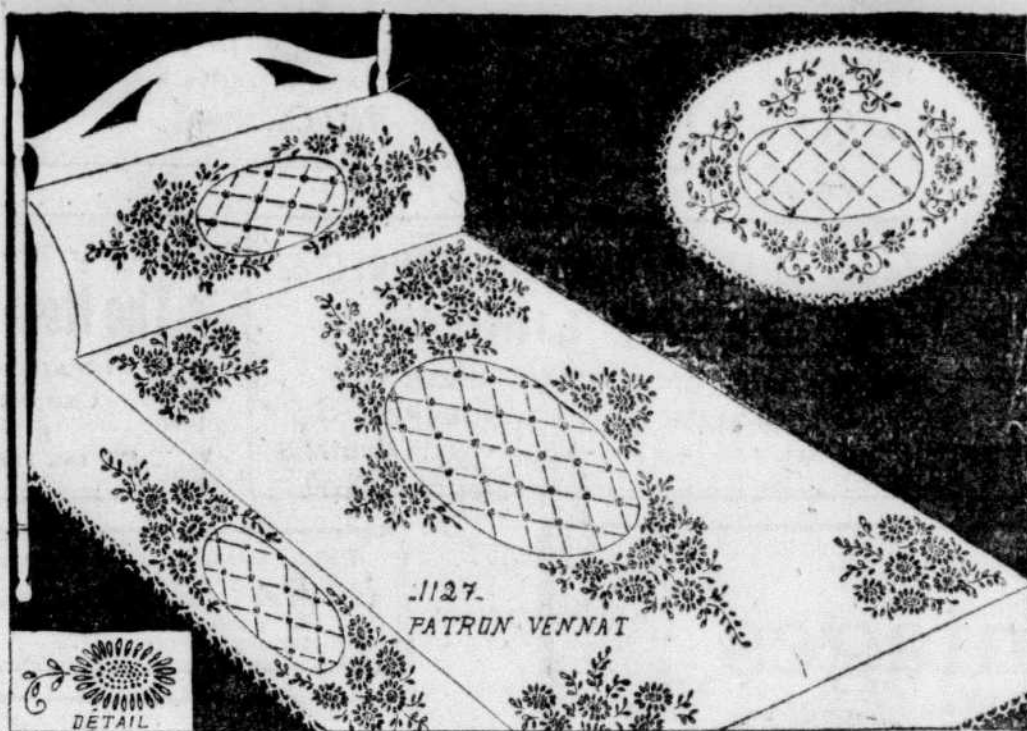
Juillet, 11 au 14: Institutrices
Juillet, 18 au 21: Jeunes filles
Juillet, 25 au 28: Jeunes filles
Août, 16 au 19: Jeunes filles
Août, 30 ou 2 sept. J. filles.
Septembre, 6 au 9: Jeunes filles

TROIS RIVIERES
117 ST-CHARLES

Juillet, 4 au 7: Institutrices
Juillet, 11 au 15: Jeunes filles
Août, 1er au 5: Jeunes filles
Août, 15 au 19: Jeunes filles
Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice des Retraites.

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat



No 1127—Couvre-lit en broderie de couleur. Patron à tracer, centre 25c, toilette 15c. Perforé complet \$1.00, au fer chaud centre et 4 coins 50c, toilette 20c. Tout étampé sur épais coton jaune, rouleau à même \$2.50. Coton M.F.A. de couleur pour la broderie \$1.80. Coussin assorti, patron à tracer 20c, perforé 35c, au fer chaud 30c. Tout étampé dessus et dessous sur linon blanc ou molle rose ou bleue 40c. Coton M.F.A. 30c. Papier carbone bleu 7c et 15c. Rouge 7c. Jaune ou blanc 15c. Catalogue de Broderie 35c. Revue mensuelle de broderie et musique 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Adresser toutes commandes au Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

LA TRÈS HONORÉE MÈRE DUGAS

LES SOEURS GRISES DE MONTREAL CELEBRENT LE JUBILE D'OR DE LEUR SUPERIEURE GENERALE DELEGUEES DES DIFFERENTES MAISONS DES SOEURS GRISES VIENNENT DE PAR TOUT LE CONTINENT

UNE FETE UNIQUE

La maison mère des Soeurs Grises de la Charité de Montréal est actuellement le centre d'un événement d'une haute importance et qui laissera aux archives de la communauté un souvenir unique: le jubilé d'or de la Très Honorée Mère Dugas, supérieure générale des Soeurs Grises. Pour cette célébration, des Soeurs Grises de différentes parties du continent ont été déléguées pour représenter la communauté canadienne-française fondée au dix-huitième siècle par M. de la Rivière. Durant les fêtes, commencées hier et qui se continuent aujourd'hui, une centaine d'invitées ont été reçues à la maison mère de la rue Guy, parmi lesquelles se trouvent cinq provinciales, soixante-sept supérieures, et les religieuses les plus anciennes de la communauté, qui se dévouent depuis plusieurs années dans les missions du nord, sont venues de Fort-Smith, Fort-Simpson et autres.

Il convient de noter qu'une soeur de la Très Honorée Mère Dugas, marraine de la jubilaire, assiste aussi à ces grandes fêtes.

L'ouverture des fêtes a eu lieu hier soir par un hommage rendu à la jubilaire par sa communauté, une adresse a été lue, retraçant l'illustre carrière de Mère Dugas, et un chœur de chant exécuté par les novices forma l'une des plus belles parties de la cérémonie.

De nombreux et riches cadeaux ont été offerts à la Mère Dugas, parmi lesquels deux automobiles: l'une offerte par une réunion d'amis, religieuses et laïques, et l'autre par l'architecte et l'ingénieur civil de la communauté.

La jubilaire, Mère Marie-Louise-Octavie Dugas, fille de Aimé Dugas et de Marie-Sophie Poirier, est née à Saint-Jacques, comté de Montcalm, le 13 septembre 1858. Elle

entra au noviciat le 14 juillet 1876 et fit profession le 6 février 1879. Mère Dugas a rempli d'importantes charges dans la communauté: pharmacienne, comptable, maîtresse des novices, supérieure générale locale, supérieure provinciale, assistante générale et supérieure générale depuis neuf ans.

Mère Dugas est la soeur du R. P. Jacques Dugas, S.J., et du R. P. Napoléon Dugas, S.J., décédé. Elle avait aussi deux soeurs religieuses chez les Soeurs de Sainte-Anne, toutes deux décédées. L'une d'elles a été supérieure générale de sa communauté.

La fête se continue aujourd'hui. Voici le programme: 6 h. 30, messe par S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; 7 h. 30, visite à la salle de la communauté; 8 h. 30, réceptions des élèves des écoles ménagères; 11 h. 30, dîner 2 h., hommage des orphelins et des vieillards représentants les diverses maisons des Soeurs Grises, séance présidée par M. O. Maurault, p.s.s., curé de Notre-Dame; 4 h., Bénédiction du Saint-Sacrement présidée par S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

Les fêtes se termineront par une séance intime au noviciat de la communauté. La vénérable jubilaire a reçu de nombreux messages de félicitations des diverses communautés de cet Institut et de maints autres venant de divers points de la province et d'autres communautés religieuses.

Une vieille question

LE CHRONIQUEUR PARISIEN. CLEMENT VAUTEL, SE PLAINT A PROVER QUE LA FEMME PEUT AVOIR, EN CERTAINES CIRCONSTANCES, BEAUCOUP PLUS D'ENDURANCE QUE L'HOMME

Je voudrais poser une petite question à notre confrère Louis Forest.

A-t-il déjà — pour son malheur — accompagné une femme dans un grand magasin?

Si oui, il a dû faire appel à toutes ses ressources, non seulement financières, mais encore d'énergie physique.

Les femmes, dans les grands magasins, battent, et de loin, tous les records d'endurance. Pendant

de longues heures, elles vont, elles viennent, elles piétinent, elles gravissent des escaliers, parcourent, dans une atmosphère parfois irrespirable, des trajets immenses.

Il n'y a pas d'homme — à part le vainqueur du Marathon — qui puisse tenir jusqu'au bout d'une pareille épreuve.

A un moment donné, le plus vaillant finit par dire à l'infatigable personne qui doit encore aller aux rayons des fournilles pour modes, de la quincaillerie, des bas de soie, des coupons en soie, des chaussures et des revolvers de ménage:

— Ah! non, zut, je n'en peux plus... Je m'assieds!

Louis Forest, s'il a vécu pareille aventure, doit reconnaître que le sexe dit faible sait prouver, à l'occasion, qu'il a des jambes solides.

Or, notre confrère propose la création d'un bataillon de jeunes et vieux soldats, dans le Métro, tireraient les oreilles aux "mufles" vissés sur leur banquette à côté de femmes odieusement condamnées à garder la position verticale.

Eh bien, que Louis Forest me permette de le lui dire: c'est exagéré.

La question des assis et des debout dans le Métro est très complexe. Pour ma part, je la résous comme ceci: je cède ma place à une femme âgée, à une femme qui porte un enfant, et c'est d'ailleurs ce que tout le monde fait, sans attendre l'intervention d'un jeune ou vieux don Quichotte, ridicule redresseur de torts et de gens assis.

Mais est-on vraiment obligé de céder sa place à une jeune personne qui est peut-être très entraînée à la marche, qui joue probablement au tennis, qui excelle — qui sait? — dans le cross-country et qui, en tout cas, ne tient pas du tout, en nos temps de féminisme égalitaire, à passer pour une "poupée fragile"?

Cela peut très bien se discuter.

De telles initiatives ne sont pas toujours très bien accueillies. Nous avons tous été rabroués par la dame qui répond d'un air pincé à notre offre innocente:

— Merci, monsieur! Je suis très bien comme ça!

Sans parler de celle qui, nous voyant céder notre bout de banquette avec une révérence de gentilhomme du grand siècle dit à son robuste compagnon:

— Tiens, mon chéri, assieds-toi! Bref, c'est très compliqué, très délicat, et, certes, la question ne peut être résolue, manu militari, par un bataillon de "forestiers".

Clement VAUTEL

Fédération des Oeuvres Sociales de Santé

La Fédération des Oeuvres sociales de Santé a brillamment terminé, samedi soir, sa grande exposition d'hygiène. Le succès qu'elle a remporté dépasse de beaucoup les espérances les plus enthousiastes qu'en avaient conçues les promoteurs. Des milliers d'enfants et de nos écoles, de nos collèges et de nos convents ont envahi les vastes salles de l'exposition tous les matins et toutes les après-midi. Des foules interrompues se sont succédées, attirées par les nombreux kiosques qui avaient été disposés avec un art parfait, par les conférences instructives données par des maîtres et par les films éducateurs

que l'on a fait passer sur l'écran. De tout cet effort, il restera inmanquablement une impression des plus favorables au grand mouvement de l'hygiène. Aussi la Fédération est-elle heureuse d'en témoigner sa vive gratitude à tous ceux qui ont contribué à assurer ce succès sans précédent. C'est en effet le Dr Gordon Bates, Secrétaire du National Social Hygiene Council, qui a déclaré, après avoir pris part à des expositions semblables tenues en maints endroits, notamment à Toronto et à Winnipeg, il a tenu à exprimer aux promoteurs sa grande satisfaction des résultats obtenus qui dépassent tout ce qui s'est vu ailleurs.

C'est donc une belle oeuvre que vient d'accomplir la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé. Aussi est-ce en toute confiance qu'elle se présente maintenant devant la population pour lui demander l'aide dont elle a un impérieux besoin pour poursuivre son oeuvre de bien. La grande campagne de souscription qu'elle a entreprise bat

maintenant son plein. Elle se poursuit avec vigueur et entrain. Elle est endossée par nos financiers et nos philanthropes les plus en vue. Elle ne saurait par conséquent que réussir. L'appel s'adresse à tous. Contribuons généreusement à une oeuvre aussi nécessaire. Les intérêts supérieurs de la race le commandent.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 25 courant le mariage de M. Ernest Labelle-Clement, de la maison N. G. Valliquette, fils adoptif de M. et Mme Ludger Clement, avec Mlle Lucienne Monast, fille de Mme Pierre Monast.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église du St-Enfant-Jésus, à 7 h. 30. Pas de faire-part.

Feuilleton du Devoir

La Femme aux yeux ouverts

Par Pierre l'ERMITE

28 (Suite)

Tante Cécile se met à rire:

— Je vous demande bien pardon... Mais si vous croyez que j'y ai cru... un seul instant... à vos

volontiers!

— Mais alors...?

— Eh, mon cher abbé, ce n'est pas à un vieux singe comme moi — je ne dis pas "guenon" parce que cela me vexé — qu'on apprend à faire des grimaces. Et puis, ce sera un prétexte nouveau pour revenir ici...

— Si c'est possible...

— C'est même certain.

Et continuant à rire de tout son coeur, tante Cécile prend du bout de ses doigts les deux bords de sa

robe de soie grise:

— Monseigneur, mes humbles hommages!

CHAPITRE XXI

Ce dimanche-là, Roger Maude attendait 4 heures du soir pour se faire la barbe, afin d'être plus fraîchement rasé. Il sortit de la malle son pantalon le mieux plissé, un veston en flanelle, et alla chez Martin-Durand pour chercher une cravate impressionnante, la mer ayant malmené celles de Paris.

Mme Martin-Durand la lui essaya elle-même, cette cravate qui était vert jade; et constatant que le jeune homme fleurait bellement la verveine, elle lui dit, oh!... très sim-

plement, car elle est une vénérable mère de nombreuse famille.

— Si, avec cela, vous ne faites pas de conquête!...

Roger Maude sourit aussitôt:

— C'est que, précisément, je rêve de faire une conquête...

— Une Parisienne alors!... Car il ne faut pas nous enlever les jeunes filles de notre île... Ce serait trop dommage!...

Roger Maude fixa Mme Martin-Durand, mais il ne lui répondit rien.

Il alla ensuite faire un petit tour du côté du port, parce qu'il se sentait nerveux... Il regarda les bateaux sur leur lit de vase, et qui semblaient dormir, lourdement chargés de sel.

Puis il revint au Vieux-Grabe, s'examina de nouveau dans la glace, grogna un peu parce qu'un petit colon vint se jeter, en jouant, dans ses jambes; et, finalement, pour ne pas s'abîmer ni empoussiérer ses immaculées espadrilles, il s'allongea sur son lit, en attendant que 7 heures sonnent enfin là-haut au cadran du clocher de Noirmoutier.

Là, regardant le plafond, il médita sur la situation... sur la gravité de ce dîner, et il se sentit

moins certain de réussir. Vers 7 heures, M. l'abbé, retour de la cure, passa au Vieux-Grabe pour prendre son poulain:

— Ce que tu es beau, ce soir!... s'écria-t-il en l'admirant...

Et il répéta la phrase de Mme Martin-Durand:

— Si, avec ça, tu ne casses pas un petit coeur que je connais!...

— C'est que, vous ne vous figurez pas que je joue tout mon avenir!...

— Mais si, je me figure très bien. Seulement je ne veux pas croire que cet avenir dépende de cette verte cravate, ou de ce col d'un blanc!...

— Dans une bataille il faut tout prévoir... On ne sait jamais!...

— Eh bien, nous allons savoir... Il paraît que Philomèle fait un soufflé au fromage, tout ce qu'il y a de plus merveilleux, et que nous devons être exacts.

Ils le furent militairement.

Le septième coup de 7 heures — heure ancienne — sonnait au clocher, quand M. l'abbé tourna le bouton argenté de la fameuse porte verte de la ruelle.

Tante Cécile et Rolande étaient assises sur des fauteuils en bambou, dans le jardin du Paradou.

Philomèle, fin prête pour son di-

ner, attendant, en naltant un ruban à la cinière de Pentapon debout à son poste d'observation, c'est-à-dire à la fenêtre de son écurie à venir l'espérer toujours de "gratter" une gâterie.

La soirée était idéale.

Le grand calme des êtres et des choses s'étendait sur l'île, comme une immense caresse. Les fleurs du jardin semblaient se pâmer dans la chaleur mourante du jour; et, sur le toit moussu, les oiseaux se chantaient bien des chansons avant de mettre leur petite tête sous l'aile soyeuse.

Mais le coeur de Roger pourtant don Juan parisien, toquait assez fort en sa poitrine.

Rolande était délicieusement mise... une robe claire en linon, très simple, ornée d'une seule rose thé, cueillie quelques minutes avant l'arrivée des hôtes.

C'était d'ailleurs la tante qui avait tout réglé: le menu, la toilette, et même choisi la rose... Madame Richardon.

Rolande n'oublait pas que sa tante avait ainsi des jours "d'autorité". Et que le mieux, c'était encore de le lui accepter avec une aimable docilité.

C'est précisément ce qu'elle a fait,

ce soir, sans trop chercher à comprendre.

Pourquoi cette invitation? Pourquoi cette belle napp blanche...? cette jolie verrerie des très grands jours...? Pourquoi tante avait-elle ainsi soigné le menu...?

Rolande avait assisté à tous les préparatifs de la soirée, sans trop s'étonner, pourtant, car, au Paradou, on aimait bien à recevoir, et on recevait bien. Elle s'assit donc à table, très naturelle, à côté de Roger Maude de plus en plus ému.

Est-ce curieux, pensait-il... moi si flegmatique avec Odette... avec Olga... avec, etc... que je sois ainsi troublé par cette petite provinciale!...

La conversation languit d'abord, car le potage "mimosa" était fade; et puis chacun attendait le voisin ou la voisine pour tirer le premier coup de canon.

Le soufflé au fromage arriva, magnifique, débordant, doré, parfumé, bouillonnant dans ses profondeurs claires.

Malgré son coup de foudre, Roger fit une infidélité — déjà! — à Rolande, tout accaparé qu'il était par l'emprise du plat savoureux.

Philomèle, d'ailleurs, fut décorée sur le champ de bataille, car tante Cécile lui dit à haute voix:

— Jamais, Philomèle, vous n'a-

vez réussi un soufflé comme celui-là! Je vous félicite!

— Merci, Mademoiselle, répond l'humble fille en rougissant de plaisir et de reconnaissance, au milieu des vivats de toute la table.

Peu à peu alors la conversation s'accroche... L'abbé parle d'un de ses petits, qui, en faisant "les pieds au mur", avait trouvé le moyen de se fendre la lèvre sur un fil de fer barbelé. Heureusement il y avait là, dans l'île, un chirurgien de Paris, qui avait réparé le dégât de son mieux avec des agrafes de fortune. Mais l'enfant resterait marqué toute sa vie.

— Rien que cela peut le gêner pour un mariage... observa tante Cécile qui gâtait le moment.

— Et pourquoi?...? interroge Rolande en relevant la tête.

— Mais parce qu'il ne sera plus aussi joli garçon qu'aujourd'hui.

— Comme si un homme était obligé d'être joli garçon!...

— Avoue pourtant que ça ne nuit pas?

— Oui et non. Ce que je demande, moi, à un homme, c'est tellement autre chose!...

Tante Cécile bondit sur l'occasion, laquelle peut n'avoir qu'un cheveu... un tout petit cheveu... Raison de plus pour ne pas le laisser s'échapper!

(A suivre)

Le journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à commandite limitée). GEORGES PELLERIN, administrateur et secrétaire.

1934, 170-389, Chicago, orchestres de | ver, organiste et directeur d
go. | 30, services.

City, services.
to. & WEA
veries, & WJZ.
WEAF
WLW, 700-42
box.
NBC System.
WPG. 1100-27
speciale.

champions, à
heure Gem-
à WJZ.
City, musique

Avez-vous besoin de livres?
Adressez-vous au Se-
librairie du "Devoir",
Notre-Dame est, Montr-
léchona: HArbour 1242

[illegible]



CLOCHES D'ÉGLISES
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Écrire ou voir.
Z.-O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert - Montréal
BEL 1792
C.-E. MORISSETTE
236, rue Latourville - Québec

Repertoire Bonnes Maisons

— Où le client trouve ce qu'il cherche —

ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

ACHETEZ vos THÉS
J.-A. DE
IMPORTATEURS
Vous aurez la QUALITÉ
268 rue St-Paul Est

Avantages Prédominant

Faites vos achats chez Messier. D'abord vous effectuez de substantielles économies, ensuite le service courtis et empressé, son personnel expérimenté vous permet de choisir à l'aise et en toute confiance, ce qui vous faut. Que désirez-vous?

ETOFFES A ROBES, LINGERIE, ARTICLES DE TOILETTE, MERCERIE, CONFÉCTIONS POUR ENFANTS, GARNITURES DE MAISON, COUVRE-PLANCHE, ETC.

Vous serez satisfait. Venez vous rendre compte de la qualité et des prix.

OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI



LE MAGASIN DU FOYER
1561-65 Mont-Royal Est (angle Fabre)
Téléphone: AMherst 2143.

Pour réussir en affaires, il faut annoncer. — Annoncez dans

“Le DEVOIR”

POUR vos CADEAUX
Au Petit Versailles
Le seul magasin du genre à Montréal
Porte voisine de Kethulu & Odiau
1280 rue Saint-Denis
Montréal

MARMELADE
“MADAME LUKE”
La délicieuse MARMELADE aux oranges — différente des autres. Exigez-la de votre épicer, sinon appelez.
Uptown 2915

Quel est l'abonné qui ne pourrait pas chaque année, à nouveau s'abonner? Il n'y a qu'un. Donc tous à l'œuvre.

VOYEZ L'HO
Pour tous vos besoins, en Europe, née, aux Antilles.
55, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 1000
MONTREAL

DAVID & FRERE

BISCUIT FIG BAR 2 livres pour 2

fabriqué avec Figues de Turquie, strictement fraîches.

EN VENTE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIS

WOR. 710-422. Newark, orchestre Comodore. sports. WTAM. 1070-280. Cleveland, orchestre tatiar: résultats. 6 H. 15 P.M. NBC System. série Bûreté, à WEAF. 4 H. 30 P.M. KDKA. 980-306. Pittsburg. club de radio tome. NBC System. Spitalny's music. à WEAF. WGY. 780-379. Schenectady. WGY plays. WTAM. 1070-280. Cleveland, memory tunes. 6 H. 45 P.M. NBC System. "The world's business", à WJZ. 7 H. P.M. WBBM. 770-389. Chicago. plantation uses. NBC System. The Calvacade. à WEAF. NBC System. soirée classique à WJZ. WPG. 1100-272. Atlantic City. nouvelles; concert d'orchestre. WTAM. 1070-280. Cleveland, orchestre Cleveland. 7 H. 30 P.M. NBC System. famille Pickard. à WJZ. WOR. 710-422. Newark. récital. WLW. 700-428. Cincinnati, orchestre Gibson. 7 H. 45 P.M. NBC System. annonce, à WJZ. 8 H. P.M. C.F.C.A. 840-357. Toronto, orchestre Jaroline. NBC System. concert O. E. à WEAF. WGN. 720-416. Chicago. baryton. WLW. 700-428. Cincinnati. Historical Highlights. WOR. 710-422. Newark. Little theatre. WPG. 1100-272. Atlantic City, orchestre. 8 H. 30 P.M. WBBM. 770-389. Chicago. orchestres de Chicago.	WLW. 700-428. Cincinnati, orchestre. WOR. 710-422. Newark. trio à cordes. 9 H. P.M. NBC System. orchestre Lucky Strike. WEAF. WLW. 700-428. Cincinnati. école chant. WOR. 710-422. Newark. orgue. WTAM. 1070-280. Cleveland, programme de courtoisie. 9 H. 30 P.M. WBBM. 770-389. Chicago, orchestre Green. NBC System. quatuor double à v. d'homme; concert d'orchestre à WJZ. WOR. 710-422. Newark, orchestre Anna Jett. WPG. 1100-272. Atlantic City, orchestre. 10 H. P.M. NBC System. 4-H club program. à WEAF. NBC System. Slumber music. à WJZ. WLW. 700-428. Cincinnati. Enna Jett party. WOR. 710-422. Newark. nouvelles; orchestre. WTAM. 1070-280. Cleveland, programme varié. 11 H. P.M. NBC System. orchestre Vallée. à WEAF. WLW. 700-428. Cincinnati. Hawaiens; chœur Theia. WTAM. 1070-280. Cleveland. musique.
--	--

Programme de dimanche

Postes locaux

CHYC. 411m. Montréal. — 11 h. service.

7 h. Service musical. par M. Stanley J. ver, organiste et directeur de chant, 7 30. services.

Les plus spacieux et les plus beaux salons du genre au CANADA

-SERVICE-

"D'OPTIQUE"

TAIT - FAVREAU - LTEE

Directeur de la bonne vision
265, RUE STE-CATHERINE EST
Spécialistes Optométristes Licenciés à votre disposition
Tél. LA. 6703

Lortie, Dufresne & Cie
Comptables-vérificateurs
354 Ste-Catherine Est.-Rt. 7990
L. R. Lortie, C.A., C.P.A.
C. R. Dufresne, L.S. Comm.

CAFÉS, CONFITURES de Y, Limitée
MANUFACTURIERS
et les prix MODERES.
Montréal

Harcour 3088

The New System Cleaning Service Rgd

Teinturiers-nettoyeurs J.-H. BRETON, propriétaire
Complet de Messieurs, nettoyage français \$1.50
BUREAU:
823 est, rue Dorchester

SERVICE de 24 heures

ONDULATION MARCEL
SYSTEME FRANÇAIS
Toupets et transformations de tout genre, une spécialité.
Commandes par poste
à L'AIGLON, Ltée
Le grand salon de coiffure
326, Ste-Catherine Est
Tél. Harcour 5987.

Diplôme et Médaille d'or de l'Académie des Inventeurs de Paris, France

LARACICOTINE

Remède contre dyspepsie et dépurateur du sang. Employé avec succès depuis 1881.
En vente partout
ANT. RACICOT & CIE — 4656 PAPINEAU — MONTREAL

Annoncer, c'est créer la demande
Annoncez dans 'Le Devoir'



Jones de mariage Grand choix 5.00 à 12.00

J.-A. EMOND
105 Sainte-Catherine Est
Lancaster 5519 MONTREAL

Machine à additionner
Modèle de poche
Prix: \$2.95
Demande catalogue
Case 73, station B,
Montréal.

ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
904, rue Rachel Est - Montréal
Téléphone: BELAIR 0408
CH. 9325

Maison MONTESANO
Doreur, argentier, nickelieur
Spécialité: ornements d'église.
1079, Amherst - CH. 9325

Problème qui intéresse tout le monde

Un petit livre qu'il faut lire et que tout le monde peut se procurer à cause de la modicité de son prix c'est Le problème de la famille nombreuse — Sa solution: les allocations familiales — par le Rév. P. Léon Lebey. On se souvient que cet ouvrage se compose d'une série d'articles publiés dans le Devoir. Il aura, espérons-le, une influence profonde sur la législation future. Quoi qu'il en soit, le meilleur moyen de l'aider à obtenir son effet est de le lire soi-même, de s'en pénétrer et de le faire pénétrer chez autrui en le répétant.

Cet opuscule ne coûte que dix sous franco et au comptoir.

En vente au

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SERVICE DE SERVETTES DE BUREAU Appelles MAIN 7906
Montreal Sanitary Towel Supply Co.
723, rue Notre-Dame ouest

Fausse économie!

Cesser d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêtait sa montre pour sauver du temps.

POUR PAYER MOINS CHER...
Venez choisir vous-même ce dont vous avez besoin:
—BEURRE
—OEUFES
—EPICERIES
—PROVISIONS
Directement de la ferme et du producteur aux clients.

Tousignant

Frères, Limitée
NEUF MAGASINS
Bur.-chef: 6312 St-Hubert.
Succ.: 5167, rue Clarke
1148, Mont-Royal Est
3539, rue Ontario Est
2929, rue Masson
2034, Mont-Royal Est
2309, Ontario Est
1584, Ste-Catherine Est
1587, Ontario Est.

La demande
—Pour créer la demande de la marchandise que vous désirez vendre, vous devez l'annoncer — nécessairement.

J.-T. Bleau, Ant. Rousseau
J.-A. Masson
Etablie en 1913

Bleau & Rousseau

Manufacturers of FOURURES
Siège social: 3832 rue St-Denis
Harbour 8433
Succursale: 5097, rue Sherbrooke ouest
WEST 0785.

Postes extérieures
HEURE SOLAIRE
11 H. 30 a.m.

NBC System, concert, à WEAF.
WJZ, 700-304, New-York. Quatuor à cordes, à WRC.

MIDI
NBC System, concert d'artistes, à WJZ.
MIDI 30
NBC System, fanfare Marimba, à WEAF.
1 H. 30 P.M.
NBC System, drame biblique, à WEAF.
NBC System, symphonie Roxy, à WJZ.
1 H. 30 P.M.
NBC System, Milady's musicians, à WEAF.

2 H. P.M.
NBC System, Baladeurs, à WEAF.
NBC System, heure Friendly, à WJZ.
2 H. 30 P.M.
WGYY, 790-379, Schenectady, orgue.
NBC System, quatuor à cordes, à WEAF.
2 H. 45 P.M.
WLW, 700-428, Cincinnati: base-ball, Cincinnati et Saint-Louis.

3 H. 30 P.M.
WTAM, 1070-280, Cleveland, concert.
NBC System, Sunday forum, à WEAF.
NBC System, violoniste, à WJZ.
3 H. 30 P.M.
NBC System, heure Maestro, à WJZ.

4 H. P.M.
CFCA, 840-357, Toronto, heure Record.
WTAM, 1070-280, Cleveland, orchestre symphonique.

4 H. 15 P.M.
WPG, 1100-272, Atlantic City, services.

4 H. 30 P.M.
NBC System, quatuor: trio, à WEAF.
NBC System, Telling réveries, à WJZ.
5 H. P.M.

CFCA, 840-357, Toronto, ensemble de concert.
KDKA, 980-305, Pittsburg, orchestre.
NBC System, "Notre président", à WEAF.
5 H. 30 P.M.
NBC System, Anglo Persians, à WJZ.
6 H. P.M.
CFCA, 840-357, Toronto, services de nuit.
NBC System, programme de concert, à WEAF.
NBC System, chanteurs américains, à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati: chansons; résultats.

6 H. 30 P.M.
NBC System, feature, à WJZ.

7 H. P.M.
NBC System, Enne Jettick Melodies, à WJZ.

7 H. 15 P.M.
NBC System, feature studio, à WJZ.

7 H. 45 P.M.
WTAM, 1070-280, Cleveland, programme musical.

8 H. P.M.
NBC System, "Notre gouvernement", à WEAF.

8 H. 15 P.M.
NBC System, concert Atwater-Kent, à WEAF.

8 H. 30 P.M.
NBC System, "Tone pictures", à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati, orchestre Thels.

8 H. 45 P.M.
NBC System, concert Baldwin, à WJZ.

9 H. 15 P.M.
NBC System, Studabaker champions, à WEAF.

9 H. 30 P.M.
WLW, 700-428, Cincinnati, heure Gem-box.

9 H. 45 P.M.
NBC System, Light opera, à WJZ.

10 H. 30 P.M.
WPG, 1100-272, Atlantic City, musique spéciale.

La section Bour

La section Bourget, de St-Jean-Baptiste, se réactive pour la célébrer notre fête nationale et, ce passé, cette section complet à la grande par aura une fanfare et un zouaves et elle est recon à M. Donat Langelier pour reussir souscription.

T. LAC...
Président de la section

Avez-vous besoin livres?
Adressez-vous au Se librairie du "Devoir", Notre-Dame est, Montréahona: Harbour 1241

La section Bour

La section Bourget, de St-Jean-Baptiste, se réactive pour la célébrer notre fête nationale et, ce passé, cette section complet à la grande par aura une fanfare et un zouaves et elle est recon à M. Donat Langelier pour reussir souscription.

T. LAC...
Président de la section

LES ANCIENS PRÉSIDENTS

CEUX QUI ONT PRÉSIDÉ LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL DEPUIS SA FONDATION

Voici la liste des présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis sa fondation:

Jacques Viger, en 1834 et 1856; Hon. Denis-Benjamin Viger, de 1835 à 1844; Hon. Joseph Masson, en 1845; Hon. Auguste-Norbert Morin, en 1846 et 1849; Edouard Raymond Fabre, en 1850; Ludger Duvernay (fondateur), en 1851-52; Côme-Séraphin Chénier, en 1852-53; Sir Georges-Etienne Cartier, en 1854-55; Jean-Baptiste Meilleur, en 1857; Damase Masson, en 1858; Pierre Beaubien, en 1859; Hon. Frédéric-Auguste Quesnel, en 1860; Romuald Trudeau, en 1861; Hon. Georges-René Saveau de Beaujeu, en 1862; Hon. Antoine-Olivier Berthelot, en 1863; Louis-Tancrède Bouthillier, en 1864; Hon. P.-J.-O. Chauveau, en 1865 et 1866; Charles-André Leblanc, en 1867-68; Hon. Gédéon Ouimet, en 1869 et 1870; Hon. Charles-Séraphin Rodier, en 1871; Hon. Charles-Joseph Courso, de 1872 à 1874; Sir Antoine-Aimé Dorion, en 1874; Jacques Grenier, en 1875; Louis Archambault, en 1876; Jean-Philippe Rotol, en 1877-78; Hon. Jean-Baptiste Rolland, en 1879; Hon. Thomas-Jean-Jacques Lorange, en 1880 et 1884; Napoléon Bourassa, en 1881; Hon. Louis Beaubien, en 1882; Jérémie Perrault, en 1883; Adolphe Ouimet, en 1885-1886; Emmanuel Persillier-Lachapelle, en 1887; Hon. Laurent-Olivier David, de 1888 à 1892; Hon. Louis-Onésime Lorange, de 1893 à 1898; Hon. François-Liguori Béique, de 1899 à 1904; Joseph-Xavier Perrault, en 1905; Sir Hormidas Laporte, de 1905 à 1907; Joseph-Charles Beauchamp, de 1908 à 1911; Thomas Gauthier, de 1911 à 1913; Olivier Asselin, en 1913-14; Charles Duquette, en 1914; Victor Morin, de 1915 à 1924; Joseph-Victorien Desautels, en 1924-25; Guy Vanier, en 1925; Léon Trépanier, de 1925 à 1929; Guy Vanier, depuis 1929.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du samedi 20 juin 1914

M. Héroux écrit au sujet du projet de construire des succursales à la future bibliothèque municipale: "Pourquoi ne pas appliquer, dans cette question des bibliothèques, un système qui nous a parfaitement réussi ailleurs et n'avait pas recouru à la liberté subsidiaire? Pourquoi ne pas utiliser l'initiative privée?"

"En d'autres termes, pourquoi ne pas dire aux directeurs des bibliothèques actuelles: Nous vous accorderons une subvention de tant, à la condition que vous ouvriez gratuitement vos portes à tous et que vous teniez vos fonds à jour, à la condition naturellement aussi que vos bibliothèques ne deviennent pas un instrument de perversion morale?"

"On aurait ainsi, dans toutes les parties de la ville de véritables succursales qui ne coûteraient que la dime de celles que l'on propose d'établir. Avec ce qui se fait, comme construction et entretien, les quatre succursales projetées, combien d'ouvrages existantes pourraient aider, combien d'autres pourraient-on faire surgir lorsqu'un besoin nouveau se fera sentir?"

Les catholiques de New-York fêtent le nouveau cardinal canadien, Son Eminence le cardinal Bégin, qui vient d'arriver d'Europe à bord du paquebot "France".

Cent quatre-vingt-quinze mineurs ont perdu la vie dans un coup de grisou à Hillcrest, Alberta, il y a quelques heures.

Les coups de feu tirés à Détroit

Ottawa, 20. — Le chef de police de Sandwich, Ontario, a envoyé un rapport sur les coups de feu tirés par les douaniers américains sur la rivière Détroit. Comme il manque certaines précisions, le département des affaires étrangères canadiennes a demandé des renseignements plus complets.

CONCOURS du "DEVOIR"

— \$1,000 EN PRIX —



REBUS No 4

Voici un nom bien connu. Il a été porté avec grand honneur dans l'Eglise et dans l'Etat.

Si vous avez manqué les trois premiers rebus il est facile de vous les procurer — il est toujours temps de s'inscrire.

Les conditions du concours paraissent dans un guide en vente au "Devoir": 10 sous franco.

Coupon à détacher et à faire parvenir au DEVOIR après la publication du 30ème rebus — pas avant.

REPOSE AU REBUS No 4

(Ecrire lisiblement)

Nom
Adresse
Ville

UN APPEL DU MAIRE HOUDE

A L'OCCASION DU 24 JUIN

Voici l'appel de S. H. le maire Houde à l'occasion du 24 juin: "Je me rends avec plaisir à la demande qui m'a été adressée par la Société St-Jean-Baptiste de faire un appel pressant à la bonne volonté de tous les intéressés pour que personne ne soit empêché, le 24 courant, de prendre part, ou même d'assister en spectateur, au magnifique défilé historique qui doit avoir lieu ce jour-là."

"Les autorités provinciales ont, en 1925, jugé bon de décréter que la fête de la Saint-Jean-Baptiste serait jour férié, et l'on voit effectivement certaines administrations, de nombreux industriels et marchands et une forte proportion des patrons en général chômer, ou au moins permettre à ceux de leurs employés qui le désirent, de s'absenter à cette occasion."

Pour que la fête, par excellence du Canada français, soit célébrée avec tout l'éclat qui convient, pour que ne soient pas en partie stériles les efforts faits depuis plusieurs années par la Société St-Jean-Baptiste afin que cette célébration soit digne de la métropole du Canada et justifie amplement sa raison d'être; pour que, enfin, les nombreux touristes qui nous feront une visite spéciale le 24 de ce mois puissent garder un souvenir durable du défilé auquel il leur aura été donné d'assister, il est indispensable qu'aucun obstacle n'arrête ceux qui veulent contribuer à faire cette procession plus belle et mémorable que jamais."

"Je compte donc qu'il n'y aura, dans quelque milieu que ce soit, aucune abstention forcée et que les gouvernements et les corps publics, aussi bien que les individus, tiendront à honneur de célébrer ou de laisser célébrer par ceux qui dépendent d'eux cette fête grandiose que je me ferais un devoir de proclamer comme congé civique, si la loi de notre province n'en consacrait déjà la solennité."

A Verdun

VOTATION LES 4 ET 5 JUILLET SUR LA QUESTION D'UN HOPITAL

Les propriétaires de la cité de Verdun voteront les 4 et 5 juillet prochain sur la question de la construction d'un hôpital, subventionnée par la cité de Verdun.

Cette décision a été prise hier soir à une réunion spéciale tenue dans le but d'étudier le règlement no 209, de la cité de Verdun, lequel a été adopté sur division par le conseil, afin d'autoriser la cité de Verdun à passer un contrat avec l'hôpital général de Verdun. En vertu de ce contrat la cité de Verdun versera à l'hôpital la somme de \$15,000 pendant 20 ans.

Le secrétaire, M. James Wishart, a lu le contrat dans les deux langues. Immédiatement après cette lecture plusieurs contribuables se sont levés pour demander que la question soit soumise aux contribuables par referendum. Comme la loi dit qu'un referendum doit être tenu en pareil cas à condition d'être demandé par six propriétaires, le maire C.-M. Allen s'est prévalu de son privilège et a fixé la votation aux dates ci-dessus mentionnées.

Les échevins J. P. Dupuis, C. Allard, P. A. Lafleur, U. St-Amand et J. H. Garrity étaient présents.

Les bises fraîches des lacs

Tous les voyageurs vers l'Ouest sont heureux de profiter de l'agréable diversion que leur offre la croisière des Grands Lacs. A Sarnia, de somptueux navires attendent l'arrivée des trains du Canadien National et les raccordements sont également commodes à Port Arthur, pour ceux qui se rendent dans les provinces des prairies ou à la Côte du Pacifique.

Ceux-là peuvent aussi s'offrir une agréable diversion en s'arrêtant à la réserve forestière de Minaki, juste à l'est de Winnipeg, où le golf, la pêche et l'incomparable hospitalité du Minaki Lodge laissent chez eux un délicieux souvenir.

Détails complets sur ce populaire voyage des Grands Lacs auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, Marquette 4731.

Expropriations au Chemin de la Reine-Marie

La Commission des services publics a entendu hier la cause en expropriation de terrains pour élargir le chemin de la Reine-Marie entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Westbury.

Cette rue autrefois résidentielle s'est transformée en rue commerciale du fait de la décision de la ville d'homologuer une ligne pour élargir la chaussée et construire des trottoirs. Les propriéteurs estiment leur terrain comme partie de commerciale, tandis que la ville prétend que la valeur doit être établie sur la base de rue résidentielle.

Exposition missionnaire à Dorval

DU 23 JUIN AU 1ER JUILLET

Le 23 juin, s'ouvrira à Dorval, une exposition missionnaire qui durera jusqu'au 1er juillet. Bien qu'en apparence elle ne soit que locale et paroissiale, cette exposition ne s'adresse pas, cependant, qu'aux paroissiens de Dorval.

Dans la pensée des principales organisatrices (les demoiselles Descary, 23, rue St-Joseph), elle renfermera une leçon de choses, pour toutes les bonnes âmes peu fortunées, désireuses d'aider les missionnaires d'une manière efficace.

On y trouvera la liste des objets qui peuvent servir aux missionnaires; des objets donnés pour attirer aux missionnaires les chrétiens; des objets qui peuvent être employés pour les missions, chapelles.

Voici le programme:

DIMANCHE, 23 JUIN

10h. 30. Grand'messe en musique, exécutée par la Chorale de Dorval dans l'église paroissiale. Officiant, Père Joseph Brais, premier missionnaire de la Compagnie de Marie de Dorval. Sermon sur les missions.

2h. Ouverture de l'exposition, au Pensionnat N.-D. du Sacré-Cœur. La salle est ouverte de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h. p. m.

7h. 30. Conférence sur les missions, avec projections.

LUNDI, 24 JUIN

Après-midi réservée aux enfants. La salle est ouverte de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h. p. m.

8h. P. M. Conférence avec projections.

MARDI, 25 JUIN

La salle est ouverte de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h. p. m.

8h. P. M. Conférence avec projections.

MERCREDI, 26 JUIN

Après-midi réservée aux religieux et religieuses.

La salle est ouverte de 2h. à 6h. et de 7h. à 10h. p. m.

8h. P. M. Conférence avec projections.

JEUDI, 27 JUIN

Après-midi réservée aux Anglais.

La salle est ouverte de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h. p. m.

8h. P. M. Conférence avec projections.

SAMEDI, 28 JUIN

La salle est ouverte de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h. p. m.

8h. P. M. Conférence avec projections.

DIMANCHE, 30 JUIN

La salle sera ouverte de 2h. à 6h. p. m.

LUNDI 1er JUILLET

La salle d'exposition sera ouverte.



C'EST votre voyage. Après deux années consécutives de succès étonnant ce voyage — organisé spécialement pour les Canadiens Français — suscite un intérêt sans égal.

Joignez-vous à vos compatriotes pour visiter les villes, les sites les plus intéressants de la France, l'Italie, la Suisse et l'Exposition Internationale de Barcelone, Espagne.

Allez à Rome pour l'Année Jubilaire 53 jours : 7 à Paris - 5 à Rome

\$675 Classe Cabine \$575 Classe 3e Touriste

Tous frais compris De Montréal et Québec à bord du paquebot White Star, le "Megantic," 11 juillet

Inscrivez-vous maintenant Prochaine demande. Ecrivez à LE DEVOIR, Service des Voyages 420, Notre-Dame Est

LAURENT TURCOTTE 303-4 Chef du Service Français 483, McGill, Montréal

White Star Line Service Canadien

On atteint le coeur du Foyer avec de la nourriture substantielle



Contient tout le son du blé entier

Un soulagement apprécié par l'estomac victime d'aliments lourds. Des lambeaux croustillants et savoureux de blé entier. Délicieux avec du lait et des fruits — sain et rassasiant.

Conservez les images pour les enfants.

te toute la journée de 9h. A. M. à 9h. P. M.

ENTREE GRATUITE

Pour tous renseignements ou dons à envoyer au R. P. A. Michaud, ou à la mission du Shire, s'adresser au Hesparg de Marie, Eastview, Ont. au presbytère de Dorval ou à Mlle Descary, 23, rue St-Joseph, Dorval, P. Que.

Pèlerinage au sanctuaire de Fort Saint-Marie

L'organisation du deuxième grand pèlerinage de la province de Québec au sanctuaire des Bienheureux Martyrs Canadiens à Fort Saint-Marie, Ont. va bon train. Un grand nombre d'adhésions venant des quatre coins de la province ainsi que de la Nouvelle-Angleterre, sont déjà parvenues aux organisateurs.

Comme on le sait, ce pèlerinage est sous la direction des Révérends Pères Jésuites et du cercle Pie X de l'A. C. J. C. et a reçu la haute approbation de S. G. Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal. Le Rev. Père Dugas, S.J., en aura la direction spirituelle et l'on s'attend à ce que Mgr Deschamps soit au nombre des voyageurs.



En une Seule Croisière

toute la Beauté

du Golfe St-Laurent

Le Saguenay — la côte de Gaspé — le joli rocher Percé — la grande Baie des Haes aux anses profondes, Terre-Neuve — sont tous compris dans l'itinéraire de mi-été des croisières bi-mensuelles du SS. New Northland de Montréal à Terre-Neuve.

Aussi croisières de fin de semaine au Saguenay durant les mois de chaleur. Autres navires pour le Labrador canadien, Terre-Neuve, via la rive nord du golfe, Baie des Chaleurs. Informez-vous à tout agent de voyage, téléphones ou envoyez coupon.

CLARKE STEAMSHIP CO. LTD.

108, Immeuble Drummond, Montréal, P. Q.

UPTOWN 6037

Veuillez me faire parvenir les détails complets au sujet de vos croisières.

CA-17

LE PARC NATIONAL JASPER LES ROCHES CANADIENNES-VANCOUVER



Les paysages incomparables de grandeur et de majesté des Rocheuses et de la Côte du Pacifique ont fait entendre leur voix magique.

Au Parc National Jasper c'est une Nature sublime de beauté... un merveilleux paradis alpin, agrémenté de tous les sports — golf, auto, ascensions, promenades à pied et à cheval... avec, au centre, le charmant rendez-vous du Jasper Lodge.

Faites aussi le voyage du Grand Triangle, par la mystérieuse rivière Skeena jusqu'à Prince Rupert... de là par eau à Vancouver. Ou bien, remontez vers le nord jusqu'en Alaska, terre bleue et verte des Chercheurs d'Or.

Renseignements complets, réserves de places, etc. au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, Marquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

EXCURSION à l'ILE d'ANTICOSTI DU 5 AU 9 JUILLET

à bord du Saint-Laurent, magnifique vapeur de la C.S.L.

Ce voyage, organisé par les Zouaves de l'Immaculée-Conception, offre une excellente occasion, sans qu'il en coûte beaucoup, de visiter le Saguenay et ses caps Trinité et Éternité, les Sept-Îles et La Malbaie (Murray Bay) ou un arrêt de 3 heures permettra de connaître cette intéressante villégiature.

LE DIMANCHE, MESSE A ANTICOSTI

Le R. P. Primeau, S.J., aumônier des Zouaves, chargé de diriger un pèlerinage à Rome, sera remplacé pour notre voyage, par le R. P. Roby, S.J. Plusieurs prêtres sont déjà inscrits. Programme d'amusements à bord — Comédie, récitations, etc., par le Cercle Melançon dont les membres sont MM. Jean Melançon, professeur de diction, Charles-Henri La-Jonde et Bernard Melançon.

Prix de passage y compris les repas du samedi, du dimanche et du lundi:

Adultes: \$35.00 — Enfants 5 à 12 ans: \$18.00 — Cabines: \$10.00, \$12.00 et \$15.00.

LES CABINES S'ENLEVENT — HATEZ-VOUS POUR AVOIR UN MEILLEUR CHOIX

Pour renseignements et inscription

S'adresser à M. H.-C. Cornélius, 4265, rue des Erables, Tél. AHherst 1226 - Montréal



PELERINAGE CANADIEN A ROME

DE La Voix Nationale

Sous la direction spirituelle de S. G. Mgr Joseph Hallé, Evêque de Pétrée, Vicaire apostolique de l'Ontario-Nord.

Départ de Montréal le vendredi 23 août 1929

Retour: le 13 octobre

PRIX: \$685

THOS COOK & FILS

conjointement avec

LA CIE DES WAGONS-LITS

1128 Ste-Catherine Ouest

MONTREAL

Des vacances idéales — une CROISIÈRE au SAGUENAY!

Le Saint-Laurent et ses rives pittoresques, le Saguenay et ses caps superbes et sinueux... ce panorama magnifique excite, depuis des siècles, l'admiration des voyageurs.

Oubliant l'aménagement luxueux et moderne de nos paquebots, on a l'impression étonnante d'explorer une terre nouvelle et de découvrir de nouveaux horizons.

Orchestre à bord. Concerts classiques, Danses modernes.

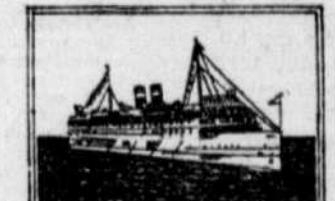
Départ de Montréal les mardis et vendredis, à 6 h 30 p.m., H.O.E. Après le 8 juillet, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

On se renseigne sur les prix et on réserve sa cabine aux bureaux des

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA, MONTREAL

Lancaster 0231



Hôtel Mont-Royal Uptown 7545
Hôtel Windsor Uptown 4740
Hôtel Queen's Marquette 5534

Après le 8 juillet, les départs s'effectueront tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Billets de Tourisme pour les Eté Rocheuses Canadiennes et la Côte du Pacifique



En vigueur le 15 mai — Pour Vancouver, Victoria, Seattle, Portland et retour, \$132.30.

Pour Banff et retour, desservi exclusivement par le Pacifique Canadien, \$110.55.

En vigueur le 1er juin — Pour le Lac Louise et retour, desservi exclusivement par le Pacifique Canadien, \$112.05.

Billets valables, pour le retour, jusqu'au 31 octobre. Arrêts en route au gré du voyageur.

Renseignements complets concernant itinéraires et brochures descriptives gracieusement fournis. S'adresser à

F. C. Lydon, agent général, Service des Voyages, 201-207, r. St-Jacques, Tel. HArbour 2211, ou au 4848 Windermere, Place Viger, 7, Tel. HArbour 2211 et Montréal-Ouest

Pacifique Canadien

La plus grande organisation de voyage au Canada

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La guigne semble s'acharner après les promoteurs de boxe de notre ville car après le fiasco de Heeney vient celui du combat principal d'hier soir, au Forum, sous les auspices du Club de Hockey Canadien, s'est terminé d'une façon inattendue à la sixième ronde, alors que Jake Cohen fut déclaré vainqueur contre André Roulis, à la suite d'un prétendu coup bas.

La bataille entre le champion du monde et le petit boxeur juif de New-York se poursuivait depuis cinq rounds lorsque tout à coup, au commencement de la sixième reprise, Cohen cessa de se battre et déclara un "foul" à la suite d'un corps à corps. L'arbitre, Harry Erle, parut surpris car il n'avait pas vu le coup et Roulis plutôt que de se porter à l'attaque contre son adversaire se mit à tourner l'arène. Cohen fut transporté dans un loge et deux médecins de la Commission, les docteurs Wiseman et McCormick l'examinèrent. Sur le rapport des médecins l'arbitre Erle a accordé la victoire à Cohen, au grand désappointement de l'assistance.

Nous ne voulons aucunement discuter la décision des médecins mais cependant nous doutons que Cohen ait été blessé assez gravement pour l'empêcher de continuer la bataille et malgré que nous portions une attention toute spéciale au moment où le coup est supposé avoir été porté nous n'avons pu nous rendre compte de l'infraction et il en fut de même pour l'arbitre et le juge, le Dr Gaston Demers. Roulis n'avait aucunement besoin d'avoir recours à ce coup car il avait eu un avantage marqué sur son rival et de la façon qu'il dirigeait ses coups au moment où le combat prit fin il semble qu'il n'y a pas eu de coup bas. Nous sommes cependant forcés d'accepter la déclaration des médecins et la décision de l'arbitre.

Ce "foul" va coûter \$1600 à Roulis car comme le champion devait recevoir \$4000 pour sa bataille, la Commission a décidé de lui retrancher son argent pour les rounds qu'il n'ont pas eu lieu, c'est-à-dire les quatre dernières.

Roulis est un véritable champion et sans ce fâcheux accident le Français aurait remporté haut la main la victoire contre le Juif. Roulis, frappe également bien des deux mains, est très agressif et il excelle dans les corps à corps.

Cohen a fait preuve d'un grand courage hier soir et il a démontré qu'il était un encasreur de tout premier ordre mais cependant il ne peut pas se considérer de la classe du Français. La semi-finale fut un grand désappointement pour le public car Aaronson, qui faisait face à Sylvio Mireault, n'était pas de taille pour le Canadien et il fut déclaré hors le combat à la deuxième reprise.

Cette bataille fut loin de donner satisfaction à la Commission et la pourse qui devait être payée à Aaronson a été retenue jusqu'à demain alors que nos Commissaires se réuniront et décideront dans ce cas mais nous sommes convaincus que Aaronson a préféré mettre fin au combat sans qu'il ait été réellement envoyé au pays des rêves.

Les autres combats à l'affiche ont donné pleine et entière satisfaction. Comme lever de rideau Martin a eu la décision sur Gariépy tandis que Joe Marcante a été déclaré aux points par Barney O'Connell et que Raymond Lirzin a mérité la décision sur Bobby Ebber.

L'assistance à la séance d'hier soir était fort maigre et les promoteurs ont dû enregistrer un déficit et élevé.

Au cours de la soirée Al Foreman a été présenté au public car le champion poids léger du Canada II rencontrer Phil Gray mercredi soir prochain, au Forum, dans un combat de dix rounds qui sera la principale attraction au programme.

X.-E. NARBONNE

Lasalle Amateur

Dimanche dernier, le 16 juin, le club Ste-Rose recevait l'équipe de la ville au champ du St-Denis.

Le Ste-Rose, continuant sa marche vers le championnat, infligea aux joueurs du St-Denis une éclatante défaite, et ce, malgré leur belle tenue et leurs efforts désespérés pour éviter un désastre. Ils employèrent quatre lanceurs jusqu'à la sixième manche, alors que le gérant du Ste-Rose, M. A. Sicotte, jugeant la partie trop inégale, donna instruction de rompre le jeu.

Turner, lanceur en second du Ste-Rose, faisant ses débuts, se révéla un digne émule de son aîné le célèbre Michel Angelino; Bilocheau, substitut du Ste-Rose, jouant contre, s'attira les applaudissements du public.

Les joueurs du St-Denis maintinrent leur réputation de gentilhommes et de joueurs courageux. Ils acceptèrent leur défaite de bonne grâce et n'attribuèrent pas au destin la cause de leur faiblesse le résultat de la partie.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

R. H. E.
Kansas City . . . 9 12 2
Toledo . . . 8 13 1
Deuxième partie:
Kansas City . . . 2 6 1
Toledo . . . 1 6 1
R. H. E.
Saint-Paul . . . 11 19 0
Indianapolis . . . 6 8 4
Campbell et Fenner: Meadows, none et Sprinz.
Minneapolis . . . 8 16 1
Louisville . . . 11 13 2
Benton, Pate, Dumont, Wingfield et McMullen, Kenna, Welzer, Williams, Wilkinson et Thompson.
Deuxième partie:
Arrêtée à la fin de la première manche; pluie.
Milwaukee, Columbus, arrêtée la première manche, pluie.

MONTREAL REMPORTE LA VICTOIRE

Reading, 20. — Le club Montréal a remporté une nouvelle victoire hier après-midi alors que les hommes d'Éddie Holly ont vaincu les Keystones par un résultat de 9 à 3.

L'Indien Hogsett était dans la boîte pour les visiteurs et il a su tenir les locaux en respect et il fut le grand facteur de la victoire.

Les Royals ont eu une excellente journée au champ et au bâton et le voltigeur Hickey Haines s'est tout particulièrement distingué en frappant pour le circuit.

RESULTAT DÉTAILLÉ

	AB.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Conley lf.	4	1	1	2	0	0	0
Henry lb.	5	1	2	12	0	0	0
Haines cf.	5	1	2	1	0	0	0
Gulley rf.	4	2	3	3	0	0	0
Urbanski ss.	4	2	2	5	6	0	0
Fowler 3b.	5	1	3	1	3	0	0
Radwan 2b.	5	0	1	2	7	0	0
Niebergall c.	4	0	1	1	0	0	0
Hogsett p.	4	1	1	0	0	0	0
Totaux.	40	9	16	27	16	0	0

READING

	AB.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Hawks lb.	4	0	2	9	0	0	0
Mullen 3b.	4	0	0	2	1	0	0
Whitman rf.	3	1	1	3	1	0	0
Taylor cf.	4	1	1	1	0	0	0
Quellich lf.	4	0	3	5	0	0	0
Walsh 2b.	3	0	0	3	2	1	0
Jurgess ss.	2	1	0	1	4	0	0
Murphy c.	3	0	1	3	0	0	0
Greene p.	2	0	0	0	1	0	0
Stryker p.	1	0	0	0	0	0	0
Totaux.	30	3	8	27	9	1	0

Résultat par manche:

Montréal.	.020	002	500	—	9
Reading.	.010	000	101	—	3

Sommaire: Points produits sur les coups de Fowler 3, Henry, Haines, Urbanski, Radwan, Niebergall, Quellich, Jurgess, Murphy. Deux buts circuit, Gulley, Quellich. Coup de circuit, Haines. Sacrifice, Urbanski, Jurgess. Double Jeu, Urbanski à Radwan à Henry, Urbanski à Henry, Fowler à Radwan à Henry. Laissez sur les buts, Reading 3, Montréal 7. Buts sur balles de Stryker 2, de Hogsett 1. Coups réussis sur Greene 9 en 5 1-3 manches, sur Stryker 7 en 3 2-3. Retirés au bâton par Green 1, par Hogsett 1. Mauvais lancer, Hogsett. Lanceur perdant, Greene. Temps de la partie 1.45. Arbitres, Carroll et Parker.

LA BATAILLE

La bataille entre le champion du monde et le petit boxeur juif de New-York se poursuivait depuis cinq rounds lorsque tout à coup, au commencement de la sixième reprise, Cohen cessa de se battre et déclara un "foul" à la suite d'un corps à corps. L'arbitre, Harry Erle, parut surpris car il n'avait pas vu le coup et Roulis plutôt que de se porter à l'attaque contre son adversaire se mit à tourner l'arène. Cohen fut transporté dans un loge et deux médecins de la Commission, les docteurs Wiseman et McCormick l'examinèrent. Sur le rapport des médecins l'arbitre Erle a accordé la victoire à Cohen, au grand désappointement de l'assistance.

Nous ne voulons aucunement discuter la décision des médecins mais cependant nous doutons que Cohen ait été blessé assez gravement pour l'empêcher de continuer la bataille et malgré que nous portions une attention toute spéciale au moment où le coup est supposé avoir été porté nous n'avons pu nous rendre compte de l'infraction et il en fut de même pour l'arbitre et le juge, le Dr Gaston Demers. Roulis n'avait aucunement besoin d'avoir recours à ce coup car il avait eu un avantage marqué sur son rival et de la façon qu'il dirigeait ses coups au moment où le combat prit fin il semble qu'il n'y a pas eu de coup bas. Nous sommes cependant forcés d'accepter la déclaration des médecins et la décision de l'arbitre.

Ce "foul" va coûter \$1600 à Roulis car comme le champion devait recevoir \$4000 pour sa bataille, la Commission a décidé de lui retrancher son argent pour les rounds qu'il n'ont pas eu lieu, c'est-à-dire les quatre dernières.

Roulis est un véritable champion et sans ce fâcheux accident le Français aurait remporté haut la main la victoire contre le Juif. Roulis, frappe également bien des deux mains, est très agressif et il excelle dans les corps à corps.

Cohen a fait preuve d'un grand courage hier soir et il a démontré qu'il était un encasreur de tout premier ordre mais cependant il ne peut pas se considérer de la classe du Français. La semi-finale fut un grand désappointement pour le public car Aaronson, qui faisait face à Sylvio Mireault, n'était pas de taille pour le Canadien et il fut déclaré hors le combat à la deuxième reprise.

Cette bataille fut loin de donner satisfaction à la Commission et la pourse qui devait être payée à Aaronson a été retenue jusqu'à demain alors que nos Commissaires se réuniront et décideront dans ce cas mais nous sommes convaincus que Aaronson a préféré mettre fin au combat sans qu'il ait été réellement envoyé au pays des rêves.

Les autres combats à l'affiche ont donné pleine et entière satisfaction. Comme lever de rideau Martin a eu la décision sur Gariépy tandis que Joe Marcante a été déclaré aux points par Barney O'Connell et que Raymond Lirzin a mérité la décision sur Bobby Ebber.

L'assistance à la séance d'hier soir était fort maigre et les promoteurs ont dû enregistrer un déficit et élevé.

Au cours de la soirée Al Foreman a été présenté au public car le champion poids léger du Canada II rencontrer Phil Gray mercredi soir prochain, au Forum, dans un combat de dix rounds qui sera la principale attraction au programme.

X.-E. NARBONNE

Lasalle Amateur

Dimanche dernier, le 16 juin, le club Ste-Rose recevait l'équipe de la ville au champ du St-Denis.

Le Ste-Rose, continuant sa marche vers le championnat, infligea aux joueurs du St-Denis une éclatante défaite, et ce, malgré leur belle tenue et leurs efforts désespérés pour éviter un désastre. Ils employèrent quatre lanceurs jusqu'à la sixième manche, alors que le gérant du Ste-Rose, M. A. Sicotte, jugeant la partie trop inégale, donna instruction de rompre le jeu.

Turner, lanceur en second du Ste-Rose, faisant ses débuts, se révéla un digne émule de son aîné le célèbre Michel Angelino; Bilocheau, substitut du Ste-Rose, jouant contre, s'attira les applaudissements du public.

Les joueurs du St-Denis maintinrent leur réputation de gentilhommes et de joueurs courageux. Ils acceptèrent leur défaite de bonne grâce et n'attribuèrent pas au destin la cause de leur faiblesse le résultat de la partie.

L'ASSOCIATION AMERICAINE

R. H. E.
Kansas City . . . 9 12 2
Toledo . . . 8 13 1
Deuxième partie:
Kansas City . . . 2 6 1
Toledo . . . 1 6 1
R. H. E.
Saint-Paul . . . 11 19 0
Indianapolis . . . 6 8 4
Campbell et Fenner: Meadows, none et Sprinz.
Minneapolis . . . 8 16 1
Louisville . . . 11 13 2
Benton, Pate, Dumont, Wingfield et McMullen, Kenna, Welzer, Williams, Wilkinson et Thompson.
Deuxième partie:
Arrêtée à la fin de la première manche; pluie.
Milwaukee, Columbus, arrêtée la première manche, pluie.

AUTRES JOUTES

R. H. E.
Buffalo . . . 000 511 105—13 13 0
Baltimore . . . 000 001 000—1 4 0
Maugum et Jenkins; Bolen et Bolen.
R. H. E.
Buffalo . . . 000 100 0—1 6 0
Baltimore . . . 200 030 x—5 12 1
Ogden, Signor, Williams, Bonelli et Barnes; Clarkson et Cronin.
R. H. E.
Rochester . . . 001 001 020—4 4 3
Newark . . . 100 000 013—5 8 2
Carleton et Mauseo; Bush et Stahlman.
R. H. E.
Toronto . . . 032 50—10 10 1
Jersey City . . . 000 20—2 6 1
Hankins et O'Neill; Henderson, Muller et Westmoreland.
Partie arrêtée à la 6ème manche à cause de la pluie.

ATTACK GAGNE LE TROPHÉE CONNAUGHT

Attack, portant les couleurs de l'écurie Riverdale, est sorti victorieux hier après-midi à Blue Bonnets dans la course dotée du trophée Connaught. Troutlet, Mr. Gaity, Mineralogist et Circulet se sont classés dans l'ordre de mention.

La course de la coupe Connaught était de \$2,000 et la part du vainqueur fut de \$1,400. Celle du deuxième de \$400, le troisième a pris \$200 et le quatrième \$100. Attack était de deuxième choix et donna plus de deux et un quart pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances. C'est sa deuxième victoire sur le circuit canadien, cette année. Sa première fut comptée à Ottawa, la semaine dernière.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs.

Bourse \$800.
Sun Clover, 114, Kpursinger.
Phillips First, 115, Winters.
Dainty Maid, 100, Wilson.
Pleasant Smiles, 110, Moore.
Peter Fiz, 111, Scheffer.
Vic, 108, Gibson.
Arrant Jade, 105, B. Moore.
Elder Blossom, 100, Townrow.
Mont Daisy, 108, Fator.
Miserette, 100, Maciver.
Temps, 1:14 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Sun Clover a rapporté \$4.65 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.40 en troisième. Phillips First, \$3.80 en deuxième et \$2.90 en troisième. Dainty Maid, \$6.30 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs.

Bourse \$800.
Senalado, 115, Schaefer.
Rundale, 109, Seabo.
Circus Rider, 106, Wall.
Lady McNeill, 101, Maciver.
Pebble's Last, 96 1-2, Bethel.
Marat, 104, Whitaker.
Calm, 104, Trownrow.

Carloman, 109, Moore.
Johnny Agee, 105, R. Moore.
Steady, 104, Kurltsinger.
Temps 1:13 2-5.
Pari de \$2. sur Senalado a rapporté \$5.70 en premier, \$3.65 en deuxième et \$4.55 en troisième. Rundale, \$6.70 en deuxième et \$5.95 en troisième. Circus Rider, \$5.10 en troisième.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs.

Bourse \$800.
Phillip, 115, Curran.
Rayo, 110, Kurltsinger.
Brown Thistle, 109, Lang.
Wrackel, 118, Brunner.
Pay Ball, 115, Townrow.
Dark Simon, 113, Mooney.
Gadless, 104, Fouby.
Clearanast, 107, Wyatt.
Lagrange, 107, Stetton.
Temps 1:09.

Pari de \$2. sur Phillip a rapporté \$4.40 en premier, \$3.70 en deuxième et \$3.60 en troisième. Rayo, \$6.25 en deuxième et \$3.60 en troisième. Brown Thistle, \$4.10 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 1 1-8 mile.

Bourse \$2,000.
Attack, 115, Maciver.
Troutlet, 106, Mann.
Mr Gaiety, 120, Wilson.
Mineralogist, 108, Curran.
Circulet, 102, Wall.
Temps, 1:53 1-5.

Pari de \$2. sur Attack a rapporté \$6.55 en premier, \$3.20 en deuxième et \$2.30 en troisième. Troutlet, \$7.35 en deuxième et \$2.85 en troisième. Mr Gaiety, \$2.35 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 mile.

Bourse \$1,000.
Light View, 110, Seabo.
Strongheart, 107, Stretton.
Gaiety, 96 1-2, Bethel.
Royal Watch, 110, R. Moore.
Temps, 1:39 2-5.

Pari de \$2. sur Light View a rapporté \$4.40 en premier, \$2.75 en deuxième. Strongheart, \$2.65 en deuxième. On n'a pas vendu de billets de troisième place.

SIXIEME COURSE, 1 mile.

Bourse \$800.
Charley J. S., 110, Kurltsinger.
Woodcock, 100, Townrow.
Star Gold, 110, Whitaker.
Somerset, 107, Wyatt.
Patent, 107, Mann.
Fire Watch, 113, Seabo.
Amen Ra, 113, Long.
Temps, 1:40 2-5.

Pari de \$2. sur Charley J. S. a rapporté \$3.20 en premier, \$2.70 en deuxième, et \$2.00 en troisième. Woodcock \$5.35 en deuxième et \$3.10 en troisième. Star Gold, \$3.65 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 mile.

Bourse \$800.
Hush Money, 103, Seabo.
Lucie Ann, 110, Kinty.
Rose Flame, 92, Maciver.
Rule Britannia, 105, Mann.
Saint's Fancy, 103, Winters.
Reddy Fox, 113, Long.
John F. O'Malley, 107, Greco.
Henry Horton, 97, Wall.
Temps 1:41.

Pari de \$2 sur Hush Money a rapporté \$9.85 en premier, \$5.65 en deuxième et \$4.95 en troisième. Lucie Ann, \$6.25 en deuxième et \$6.10 en troisième. Rose Flame, \$3.70 en troisième.

UN MATCH QUI SUSCITE DE L'INTERET

La nouvelle que le promoteur Lucie Riopel allait faire rencontrer en finale Henri Deglane et Wladek Zbysko a soulevé l'intérêt général chez les fervents de la lutte. Depuis longtemps, on réclamait une rencontre entre ces deux hommes qui ont fait partie nulle d'une heure ensemble l'automne dernier et qui n'ont pas été battus à l'Arena Mont-Royal cette année. Comme tous deux avaient lancé un défi à Sonnenberg, champion du monde des lutteurs poids lourds lorsqu'il est venu ici la semaine dernière, une rencontre s'imposait pour décider du meilleur homme. Le promoteur a réussi à la conclusion et c'est lundi soir prochain qu'on pourra voir aux prises, dans un combat limité à deux heures, Wladek Zbysko, champion de la Pologne et ancien champion du monde, avec Henri Deglane, le meilleur lutteur français.

Le promoteur n'a pas voulu donner un seul combat intéressant mais bien tout un programme de premiers valeur. Il a fait venir Renato Gardini, champion d'Italie, dont les amateurs se rappellent encore les rencontres enlevantes qu'il a faites avec Henri Deglane l'année dernière. Il s'alignera contre un jeune Polonais qui promet, Wladimir Skorski. Ce dernier est un protégé de Zbysko qui l'ont fait venir de Pologne afin de le perfectionner pour qu'il devienne un digne représentant de leur pays. Ce sera une de ses plus importantes rencontres que celle qui l'alignera lundi soir prochain avec Renato Gardini.

En préliminaire, on verra Eugène Ledoux, le lutteur canadien-français de l'Ontario, qui a fait une si bonne impression lors de sa rencontre avec Georges McLeod l'année dernière, dans un combat contre l'Allemand Jake Gessler. Ledoux n'est pas un novice comme on a pu s'en rendre compte. Les adversaires qu'il a vaincus précédemment sont une preuve de sa valeur. Il est destiné à devenir une étoile car il n'est âgé que de 25 ans. S'il réussit à battre Gessler dans 30 minutes, il pourra réclamer une rencontre plus longue avec quelqu'un de bon lutteur.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

R. H. E.
Boston . . . 000000200—2 6 0
New-York . . . 10802100x—12 20 1
Batteries: Russell, Carroll et Ber-

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.
Rochester . . . 38 22 633
Reading . . . 31 24 564
Baltimore . . . 32 28 533
Toronto . . . 31 31 500
MONTREAL . . . 30 32 484
Newark . . . 27 31 466
Buffalo . . . 27 33 450
Jersey City . . . 21 36 368

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.
Philadelphie . . . 40 13 755
New-York . . . 33 21 611
Saint-Louis . . . 33 23 589
Detroit . . . 32 29 525
Cleveland . . . 26 28 481
Washington . . . 20 32 385
Chicago . . . 21 38 356
Boston . . . 18 39 316

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.
Chicago . . . 33 20 622
Pittsburg . . . 34 21 618
Saint-Louis . . . 35 24 593
New-York . . . 30 24 556
Philadelphie . . . 23 29 442
Brooklyn . . . 22 32 407
Boston . . . 22 32 407
Cincinnati . . . 20 36 357

ry, A. Gaston; Wells, Moore et Diekey.
Detroit . . . 020051—8 14 1
Cleveland . . . 001200—3 3 0
Partie arrêtée à la 6e manche; pluie.
Batteries: Yde et Shea; Hudlin, Miljus, Grant et L. Sewell.
Chicago . . . 001000010—2 12 2
St-Louis . . . 00113000x—5 7 0
Batteries: Adkins et Berg; Gray et Schang.

LIGUE NATIONALE

R. H. E.
Pittsburg . . . 031200000—6 11 2
Cincinnati . . . 000040001—5 13 2
Batteries: Swetonic, Hill et Hargreaves; Riey, Ehrhardt et Gooch, Sukeforth.

Première partie

Brooklyn . . . 010000102—4 8 1
Boston . . . 00070010x—8 12 0
Batteries: Dudley, Moore, Ballou et DeBarry; Smith et Leggett.

Deuxième partie

Brooklyn . . . 000000000—0 6 1
Boston . . . 11100303x—9 13 0
Batteries: Dudley, Moore, Ballou et Picinich; Seibold et Spohrer.

Première partie

New-York . . . 300224021—15 18 2
Philadelphie . . . 1050221010—14 20 4
Batteries: Fitzsimmons, Benton, Henry, Judd et Hogan; Collins, McGraw, Sweetland, Bange et Larian.

Deuxième partie

New-York . . . 310001421—12 20 1
Philadelphie . . . 101003100x—6 12 1
Batteries: Genewich, Mays et O'Farrell; Willoughby, McGraw, Elliott et Davis.

Première partie

St-Louis . . . 000000030—3 9 0
Chicago . . . 00320200x—7 12 1
Batteries: Shardel, Hallahan et Smith, Jonnard; Malone et Gonzales.

Deuxième partie

St-Louis . . . 000102000—3 10 1
Chicago . . . 30300500x—11 9 1
Batteries: Johnson, Frankhauser et Smith; Bush et Gonzales.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.
Rochester . . . 38 22 633
Reading . . . 31 24 564
Baltimore . . . 32 28 533
Toronto . . . 31 31 500
MONTREAL . . . 30 32 484
Newark . . . 27 31 466
Buffalo . . . 27 33 450
Jersey City . . . 21 36 368

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.
Philadelphie . . . 40 13 755
New-York . . . 33 21 611
Saint-Louis . . . 33 23 589
Detroit . . . 32 29 525
Cleveland . . . 26 28 481
Washington . . . 20 32 385
Chicago . . . 21 38 356
Boston . . .

Pour la répression du travail du dimanche

Les conseils municipaux de la province demandent l'intervention du gouvernement

Devant l'audace croissante de plusieurs grosses compagnies qui obligent leurs employés à travailler le dimanche et pour répondre à la campagne entreprise en avril dernier sous le haut patronage de l'évêque de notre province, un grand nombre de conseils municipaux viennent d'adresser au procureur général une requête le priant de prendre les mesures nécessaires pour faire mieux respecter la loi du dimanche.

Voici le texte de la résolution et une première liste des municipalités qui l'ont adoptée et transmise au chef du gouvernement provincial.

ATTENDU qu'en différents endroits de la province le travail du dimanche est devenu habituel et que cette habitude tend à se répandre de plus en plus;

ATTENDU que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social, et qu'il est défendu par l'Eglise et les lois de ce pays;

ATTENDU qu'il importe d'enrayer par des moyens prompts et efficaces le mal causé par le travail du dimanche;

ATTENDU qu'il est du devoir de l'autorité constituée de veiller au maintien social et de faire observer les lois.

"Le conseil de la corporation de... alarmé par le progrès que fait le travail du dimanche dans notre province et convaincu que seul le gouvernement peut y mettre fin, prie instamment les autorités provinciales de vouloir bien prendre les moyens de faire observer parfaitement la loi dominicale."

Village des Deux-Rivières, Champlain; Rivière du Tonnerre, Saguenay; Ville de Rigaud, Vaudreuil; Cantons de Robertson et Pope, La-Belle; Village de Danville, Richmond; Tourville, L'Islet; Theford Mines, Mégantic; Village de Ville-Marie, Témiscamingue; Village de Portneuf, Portneuf; St-Thomas d'Acquin, St-Hyacinthe; Paroisse de Saint-Léonard, Nicolet; Saint-Félix-le-de-Mont-Murray, Charlevoix-Est; Saint-Stanislas-de-la-Rivière-des-Enlèves, Champlain; Saint-Michel-de-Mistassini, Lac Saint-Jean-Ouest; St-Étienne, Beauharnois; Village de Sainte-Pudentienne, Sherbrooke; Paroisse de Sainte-Pudentienne, Sherbrooke; Saint-Sulpice, L'Assomption; Ville de Chicoutimi, Chicoutimi; Canton de Chicoutimi, Chicoutimi; Canton de Landrienne, Abitibi; Poulières, Abitibi; Escoumains, Saguenay; La Tuque, Champlain; Mont-Laurier, Labelle; Paroisse de Sainte-Monique, Nicolet; Sainte-Ursule, Maskinongé; Sainte-Mélanie, Joliet.

M. BENNETT A BRANTFORD

LE CHEF DE L'OPPOSITION PARLE DE LA LOI "ANTI-DUMPING" — LE GOUVERNEMENT KING LA METTRA-T-IL EN VIGUEUR?

Brantford, Ont., 20 (S.P.C.) — M. R.-B. Bennett a continué sa campagne électorale par une assemblée à Brantford. Il a défilé le gouvernement King de déclarer ce qu'il ferait de la loi "anti-dumping" pour empêcher l'importation des fruits dans des conditions désavantageuses pour les producteurs canadiens.

"Je demande au gouvernement, par la voie des journaux, s'il a l'intention de mettre cette loi en vigueur, ou non, cette année. Va-t-il protéger nos producteurs de fruits et de légumes et empêcher les producteurs américains favorisés par une saison hâtive de venir enlever à nos producteurs leur propre marché, en inondant actuellement de leur surplus de production, au moment même où les fruits et les légumes canadiens viennent sur le marché."

Cette loi, dit M. Bennett, a été introduite par M. Bureau, mais n'est venue en vigueur que sous l'administration Meighen, et a été subitement rappelée à la demande des gens de l'Ouest. M. Bennett affirme que la concurrence faite à nos producteurs de fruits et légumes leur est funeste, car la marchandise américaine arrive juste à temps pour couper les prix.

Au cours de l'après-midi, M. Bennett a parlé à un pique-nique politique à Port-Stanley. Il affirme que si on laisse détruire les industries canadiennes grâce à un tarif trop bas, le consommateur canadien sera à la merci de monopoles étrangers qui augmenteraient ensuite les prix.

M. F. Cockshutt, de Brantford, président de l'assemblée est opposé à ce que le Canada envoie des ambassadeurs dans les pays étrangers, parce qu'il craint l'affaiblissement du lien fédéral. Il affirme que le Canada a donné un mauvais exemple.

Il est d'avis que le Canada devrait avertir les États-Unis qu'il n'entend plus les aider à observer leur loi de prohibition si les mesures et les fusillades se continuent sur la rivière Détroit au nom de la prohibition.

A Port-Stanley, M. Bennett admet la prospérité canadienne, mais prie qu'elle n'est pas saine et générale.

Tirage d'un billet de voyage à Anticosti

Le tirage d'un billet de voyage à l'île d'Anticosti organisé par la Chorale de Notre-Dame-de-Grâce a eu lieu hier soir sous la présidence de R. P. Perras, o. p. curé de la paroisse.

Mlle Marie-Thérèse Boutin, 425 Marlow, est la gagnante du billet avec le numéro 2068.

CONFERENCES SUR LA MEDECINE

LA TUBERCULOSE PULMONAIRE CHEZ LES ENFANTS L'EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE — LA POLYURIE AQUEUSE — LES CALCULS BILIAIRES — CAS DE CANCERS GUERIS PAR LE RADIUM

Les conférences se continuent nombreuses au congrès de l'Association Médicale Canadienne à l'Hôtel Windsor. A la section anglaise sous la présidence du Dr C. P. Howard de Montréal, hier après-midi, le Dr P.-F. Armand-DeLille, de Paris, a parlé au cours d'une longue conférence illustrée de projections lumineuses "du diagnostic de la tuberculose pulmonaire chez les enfants".

Les symptômes de la tuberculose pulmonaire chez les enfants, dit le docteur Armand-DeLille, sont souvent les plus trompeurs. La fièvre peut être causée par d'autres maladies et la toux n'est pas constante.

Il faut encore mieux prévenir que guérir et on est capable aujourd'hui de lutter vigoureusement contre la tuberculose par trois moyens: le diagnostic précoce et l'envoi au sanatorium pour tuberculeux; la préservation des enfants en les éloignant des contacts; enfin en se servant du vaccin Calmette pour les nouveau-nés.

"Si tous les pays civilisés emploient conjointement ces trois méthodes, ajoute le Dr Armand-DeLille en conclusion, la plaie sociale qu'est la tuberculose aura disparu dans trois ans."

DR C.-F. MARTIN

A la section française tenue au salon du Prince de Galles sous la présidence du Dr J.-Edmond Dubé, le Dr C.-F. Martin, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, a parlé de "l'examen médical périodique". Tel qu'il se pratique aujourd'hui par la coopération de l'Association Médicale Canadienne et les compagnies d'assurance-vie, cet examen périodique est l'un des plus grands moyens de prévention des maladies qui existe au pays, déclare le Dr Martin. C'est une coutume qui devrait être généralisée non seulement chez les détenteurs de police d'assurance, mais parmi toute la population.

Des projections lumineuses ont illustré comment se pratique et devrait se pratiquer davantage cet examen médical annuel.

LE DR L. AMBARD

Le distingué professeur de médecine expérimentale à l'Université de Strasbourg, France, a parlé de la "polyurie aqueuse" et fait part de découvertes récentes à ce sujet. Voici le résumé qu'en donne le Dr Ambard:

Après ingestion d'eau à jeun, on sait que le volume urinaire augmente rapidement. Jusqu'ici cette polyurie était attribuée à un phénomène purement rénal. L'auteur démontre que cette polyurie est due à la libération d'un hormone diurétique de l'intestin par le passage de l'eau à travers la muqueuse intestinale.

LE DR J. A. CAIRNS FORSYTH

Le Dr Forsyth, doyen des chirurgiens de l'Hôpital Royal Water-loo et de l'Hôpital Français de Londres, a parlé en anglais de la maladie des calculs biliaires. Il a proclamé la nécessité d'un diagnostic et d'un traitement aussi prompt que possible afin de prévenir les complications secondaires de cette maladie qui cause tant de souffrances et réduit souvent à l'incapacité.

A 10 heures hier avant-midi, le Dr J.-E. Gendreau a donné à l'Institut du Radium de l'Université de Montréal une démonstration sur une vingtaine de cas typiques de cancer apparemment guéris.

La journée s'est terminée hier soir par un grand banquet. La clôture du congrès aura lieu demain.

Mort de l'abbé B.-C. Thibault

CURE DE SAINT-JOSEPH DE SYRACUSE

Nous apprenons la mort survenue hier matin à Syracuse N.-Y., de M. l'abbé Benoît-Clovis Thibault, curé depuis quarante-cinq ans de la paroisse de St-Joseph de Syracuse, à l'âge de 76 ans.

Il laisse dans le deuil deux frères, le Dr Thibault de Danville, et M. Joseph Thibault, de Syracuse, N.-Y.

M. l'abbé Benoît-Clovis Thibault naquit à St-Benoît, Co. Deux-Montagnes, le 11 février 1854, d'Amable Thibault, charpentier, et de Mathilde Lagarde. Il a fait ses études au Séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 21 décembre 1878; vicaire à Ste-Anne de Montréal (1878-1880); à Hochelaga de Montréal (1880-1882); curé des Canadiens d'Albany, dans l'Etat de New-York (1882-1883); de St-Joseph des Canadiens de Syracuse dans le même Etat depuis 1883.

L'automne dernier il avait fêté son cinquantième anniversaire de prêtrise.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à Syracuse, N.-Y., et l'inhumation se fera au même endroit.

A la famille du défunt, le Devoir offre ses profondes sympathies.

Au Collège Sainte-Marie

La distribution des prix, ainsi que la collation des diplômés de bacheliers pour les finissants, aura lieu demain, vendredi, à 9 heures du matin, à la salle académique du collège.

Après la distribution des prix, salut solennel, chant de Te Deum et déposition des couronnes aux pieds du Saint-Sacrement.

Les parents des élèves et les amis du collège sont cordialement invités.

Clôture des cours du Conservatoire

A la bibliothèque St-Sulpice, salle des conférences, ce soir à 8 h. 15 aura lieu la clôture officielle des cours du Conservatoire national de musique. Il y aura concert par les élèves.

PLATEAU 5151

Chez Dupuis

ACHETEZ VOS DRAPEAUX ICI AU TROISIEME

Venez faire vos achats pour la St-Jean-Baptiste

Nos magasins seront fermés lundi pour notre fête nationale

MESSIEURS, voici l'occasion de vous approvisionner pour vos vacances et pour l'été.

Robes de chambre

en édredon — confection soignée et tissu résistant — Cette robe de chambre est fraîche et indispensable pour se rendre au bain. Modèle à collet châle et cordelière en rayon. Tailles 34 à 40. Prix ord. 4.50. TRES SPECIAL . . . 1.98

Costumes de bain pour hommes

Modèles à 2 pièces. Gilet blanc, caleçon bleu marine. Tailles: 34 à 42. SPECIAL, 2.95

Costumes de bain

tout d'une pièce, avec jupe. Choix de jolis teintes unies ou à rayures 2.95 à 5.75

Modèles Aberley

le costume de bain populaire. Modèle à 2 pièces. Pantalon bleu, gilet blanc. Prix 4.95

NOUS AVONS AUSSI un costume de bain de tricot bleu marine, tout laine. Tailles fortes: 46 à 52. SPECIAL, 3.95

CHACUN 1.39



DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

Veston sportif (Blazer)

Belle flanelle unie, bleu, rouge, brun, blanc, fini de galon blanc. Aussi flanelle à rayures de teinte opposée. Tailles 34 à 44. Prix, 5.50 à 7.50



Vos sous-vêtements d'été

doivent être frais et légers. Notre assortiment est des plus variés et vous avons pu réunir ces spéciaux qui vous intéresseront.

Modèles à 2 pièces

Comprenant le caleçon en broad-cloth et la chemise de coton blanc. Très populaire pour jeunes gens. Tailles caleçons 28 à 40; chemises 32 à 44. Les deux articles 1.95

Combinaisons de Nainceck

de très bonne qualité, sans boutons. Bande élastique au dos. Genre athlétique. Tailles 34 à 44. Chacune 2.25



VENTE DE 1,000 PYJAMAS

de BROADCLOTH, pour hommes. Valeurs jusqu'à 2.50. SPECIAL, 1.39

C'est une offre toute exceptionnelle à cette saison-ci — La confection de ces pyjamas est soignée et la coupe est très ample. Ils ont en plus la qualité d'être légers et frais. Choix de rayures fantaisie et autres dessins. Encolure en "V". Ces modèles proviennent d'un manufacturier des plus en vue, et se vendent ordinairement 2.50 chacun. Tailles 36 à 46. SPECIAL CHACUN 1.39

Chemises blanches

avec collet ouvert. Apprroprié pour le tennis et autres sports. Encolures 13 1/2 à 15 1/2. SPECIAL, 1.25

CHACUNE 1.25

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

Rues Sainte-Catherine, Saint-André, Demottigny et Saint-Christophe J.-N. DUPUIS, prés. honoraire Plateau ALBERT DUPUIS, président J.-J. DUGAL, v. p. et dir. gér. 5151 ARMAND DUPUIS, etc. etc.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

CONSTIPATION

Graine de Psyllium SÉLECTIONNÉE, TRIÉE & ANISÉE

Plantagil

DONNE TOUJOURS

LES MÊMES EFFETS AUX MÊMES DOSES

PAS D'ACCOUTUMANCE.

En vente dans toutes Pharmacies

PHARMACIE LAURENCE

Angle des rues Saint-Denis et Ontario, Montréal Tél. Harb. 7907; PLA. 0305 et 0667

Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.

PRESCRIPTIONS

médicales remplies avec soin.

Livraison rapide par toute la ville.

L'eau merveilleuse

Un vieux roi en danger de perdre la vue était en plus très affecté par la disparition de sa fille, Fidèle.

Cette jolie princesse avait été enlevée par le Génie malin, lequel possédait sur ses terres une fontaine sans pareille, dont l'eau guérissait de tous maux.

Le roi d'un autre royaume avait trois fils. Le plus vieux dit un jour à son père: Afin de soulager notre bon vieux roi, je vais essayer de trouver l'eau merveilleuse et de lui ramener sa fille.

Ce prince partit sur un navire bien équipé et il arriva au château du Génie malin, mais celui-ci changea en pierre de sel le prince ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient.

Ne recevant aucune nouvelle, un an plus tard, le deuxième fils partit par terre, à la recherche de son frère. Il amenait avec lui les meilleurs cavaliers de son pays. Mais cette seconde troupe subit le même sort que la première et le Génie malin la changea en pierres de sel.

Le troisième fils décida de partir à son tour, mais seul. Chemin faisant, il rencontra une jeune fée qui le renseigna sur le sort de ses frères ainsi que sur les moyens à prendre pour arriver au château du Génie malin. Il délivra la princesse, se procura de l'eau merveilleuse avec laquelle il ramena la vie à ses frères et à leurs compagnons, puis tous commencèrent le voyage de retour.

Les frères aînés du petit essayèrent de lui dérober le mérite de ses succès, mais la vérité triompha. Le vieux roi fut guéri, il accorda la main de sa fille au vaillant jeune homme et lui céda même son royaume de Berthier.

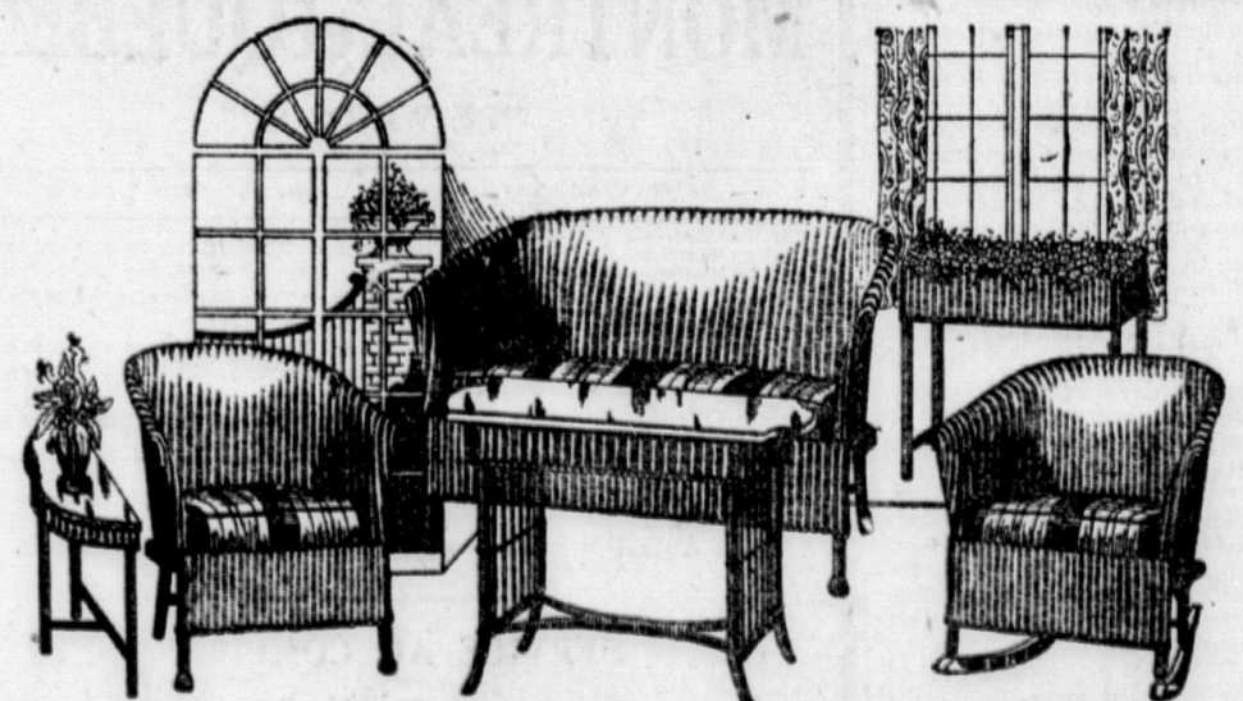
(Résumé du conte recueilli à l'aide d'un char gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par la maison Fyon et Fyon, limitée illustrant cette légende au défilé du 24.

CONFORT et FRAICHEUR

Pendant la Chaude Saison

avec ce

MAGNIFIQUE ENSEMBLE EN FIBRE TISSE



Six Meubles de Qualité -- \$47.50

particulièrement appréciés durant l'été, ces six meubles sont une des plus belles valeurs encore offertes à un prix aussi attrayant; ils constituent un ensemble charmant, comprenant: Causeuse, Fauteuil, Berceuse, Table de centre, Table de bout et Jardinière, tout ce qu'il faut pour bien meubler votre boudoir.

Chaises Plantes

Chaises plantes faites de bois dur choisis et fini naturel; siège en forte toile rayée de couleurs variées. Spécial à \$1.95

Chaises plantes de même construction que la précédente, mais avec appui-bras. Spécial . . . \$2.59



LUNDI le 24

JOUR DE

Fête Nationale

nos 65 magasins seront fermés toute la journée pour la célébration de la St-Jean-Baptiste.

P.T. LEGARÉ

6960 St-Hubert -- 1200 Amherst coin Bélanger près Ste-Catherine